

Banque HSBC Canada

**Rapport intermédiaire du
troisième trimestre de 2018**

Rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2018

En bref

Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent (sauf indication contraire)

Trimestre clos le 30 septembre :

- Total du résultat d'exploitation : 588 M\$, en hausse de 60 M\$, ou 11,4 %
- Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat : 271 M\$, soit une augmentation de 53 M\$, ou 24,3 %
- Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire : 189 M\$, soit une augmentation de 36 M\$, ou 23,5 %
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire¹ : 16,5 % (12,7 % en 2017)

Au 30 septembre :

- Total de l'actif : 103,7 G\$ (96,4 G\$ au 31 décembre 2017)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 : 11,1 % (10,5 % au 31 décembre 2017)

La Banque HSBC Canada a affiché d'excellents résultats pour le trimestre et la période de neuf mois, la croissance du total de son résultat d'exploitation et de son bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat ayant atteint plus de 10 %. Le total du résultat d'exploitation a progressé pour tous nos secteurs d'activité mondiaux tandis que nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie et mettons l'accent sur la croissance et la création de valeur.

Nos résultats témoignent de la croissance des prêts dans tous nos secteurs d'activité mondiaux : celui des services aux entreprises, celui des services bancaires de détail et gestion de patrimoine et celui des services bancaires internationaux et marchés. La hausse des taux d'intérêt et l'accroissement des revenus tirés des services de technologie de l'information fournis à d'autres sociétés du Groupe expliquent également les bons résultats que nous avons obtenus.

Le secteur des services aux entreprises a enregistré sa plus forte hausse des prêts depuis 2010, et la plupart des segments de ce secteur ont enregistré une hausse de leur résultat d'exploitation, ce qui lui a permis d'augmenter son propre résultat d'exploitation de 26 M\$, ou 12 %, et de 59 M\$, ou 9,1 %, pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement.

Dans le cas du secteur des services bancaires internationaux et marchés, le total du résultat d'exploitation a progressé de 4 M\$, ou 4,5 %, et de 30 M\$, ou 13,2 %, pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement, tandis que nous avons continué de tirer parti du réseau mondial de la HSBC pour offrir des produits et des solutions pouvant répondre aux besoins de nos clients mondiaux.

Quant au secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, le total des soldes des comptes des clients² a poursuivi sa hausse, et sa part du marché des dépôts et des prêts

Période de neuf mois close le 30 septembre :

- Total du résultat d'exploitation : 1 699 M\$, en hausse de 169 M\$, ou 11 %
- Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat : 769 M\$, soit une augmentation de 80 M\$, ou 11,6 %
- Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire : 533 M\$, soit une augmentation de 45 M\$, ou 9,2 %
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire¹ : 15,2 % (13,8 % en 2017)

- Ratio du capital de catégorie 1 : 13,3 % (12,4 % au 31 décembre 2017)
- Ratio du capital total : 15,9 % (14,7 % au 31 décembre 2017)

hypothécaires a progressé, ce qui a mené à une augmentation du total de son résultat d'exploitation de 19 M\$, ou 10,9 %, et de 54 M\$, ou 10,8 %, pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement.

Les conditions de crédit favorables, alliées à une gestion active des risques, ont fait en sorte que la variation des pertes de crédit attendues³ nous a permis de demeurer en position de reprise nette, tant pour le trimestre que pour la période de neuf mois, la reprise ayant toutefois été considérablement moins élevée qu'en 2017.

Nous continuons d'investir afin d'assurer la croissance de notre entreprise et de rendre nos services bancaires encore plus pratiques pour nos clients, ce qui a donné lieu à une hausse des charges d'exploitation de 20 M\$, ou 2,1 %, pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, les charges d'exploitation ont diminué de 3 M\$, ou 0,9 %.

En guise de commentaire sur les résultats, Sandra Stuart, présidente et chef de la direction de la Banque HSBC Canada, a fait la déclaration suivante :

« Nous poursuivons l'expansion de nos activités, et le troisième trimestre n'y a pas fait exception. Notre équipe continue d'aider nos clients, qui comprennent tant des particuliers que des entreprises et des institutions, à tirer parti des occasions qui se présentent tandis qu'ils s'emploient à réaliser leurs ambitions au pays et à l'international. La progression des revenus et des actifs demeure vigoureuse dans tous nos secteurs d'activité, et le bénéfice avant la charge d'impôt s'est accru de 24,3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, les services de la HSBC offerts à la clientèle canadienne ayant été améliorés. Notre stratégie porte ses fruits, et nous continuons de mettre l'accent sur la relation avec la clientèle pour faire croître notre entreprise, un client à la fois. »

¹ Pour plus de renseignements à ce sujet, voir la rubrique « Utilisation de mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

² Le total des soldes des comptes des clients se compose des soldes des prêts, des dépôts et des comptes de gestion de patrimoine.

³ Depuis le 1^{er} janvier 2018 et en vertu d'IFRS 9, l'expression « Variation des pertes de crédit attendues » est utilisée, alors qu'avant cette date et en vertu d'IAS 39, l'expression correspondante était « Pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives aux risques de crédit ».

Rapport de gestion

Table des matières du rapport intermédiaire

Rapport de gestion	2
États financiers consolidés	35
Notes annexes.....	41
Renseignements à l'intention des investisseurs	73

La Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre », « nos ») est une filiale en propriété exclusive indirecte de HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »). Dans le présent rapport de gestion, le Groupe HSBC Holdings est désigné comme le « Groupe HSBC » ou le « Groupe ».

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre aux lecteurs d'évaluer notre situation financière et nos résultats d'exploitation du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, en comparaison avec ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion devrait être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et des notes annexes du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 (les « états financiers consolidés ») et du Rapport et états financiers annuels 2017. Ce rapport de gestion est daté du 26 octobre 2018, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion. Les « notes » dont il est question tout au long de ce rapport de gestion renvoient aux notes annexes des états financiers consolidés du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018.

La banque établit ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et en tenant compte des notes d'orientation concernant la comptabilité publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), comme l'exige le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*. Les abréviations « M\$ » et « G\$ » signifient millions et milliards de dollars canadiens, respectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars.

Nos documents d'information continue, dont les documents intermédiaires et annuels que nous déposons, sont disponibles par voie d'un lien sur le site de la banque, au www.hsbc.ca. Ces documents ainsi que la notice annuelle de 2017 peuvent également être consultés sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com. Il est possible d'obtenir tous les renseignements sur les activités et les résultats financiers de HSBC Holdings et du Groupe HSBC, ce qui englobe la Banque HSBC Canada, de même que toutes les informations destinées aux investisseurs, dont des exemplaires du Rapport et états financiers annuels 2017 de HSBC Holdings, sur le site www.hsbc.com. Les informations figurant sur ces sites ou qui sont accessibles par leur intermédiaire ne font pas partie intégrante du présent rapport.

Table des matières du rapport de gestion

	Page		Page
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.....	3	Arrangements hors bilan	22
À propos de la HSBC.....	3	Transactions avec des parties liées	22
Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS	4	Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	22
Faits saillants financiers.....	5	Gestion des risques.....	23
Performance financière	6	Risque de crédit.....	23
Évolution de la situation financière	12	Risque de liquidité et risque de financement.....	28
Secteurs d'activité mondiaux	13	Risque de marché.....	30
Sommaire de la performance trimestrielle	18	Risque structurel de taux d'intérêt	31
Questions comptables	19	Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs	32
Estimations comptables et jugements critiques.....	19	Capital	32
Survol et perspectives de l'économie et des marchés	20	Actions en circulation et dividendes.....	34
Faits nouveaux en matière de réglementation	21		

Rapport de gestion (suite)

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document renferme des informations prospectives, dont des énoncés concernant les activités et projets futurs de la banque. Ces énoncés se caractérisent par le fait qu'ils ne reposent pas strictement sur des données ou événements passés ou en cours. Des énoncés prospectifs renferment souvent des termes ou expressions comme « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « planifier » et « croire », ainsi que des mots ou expressions similaires qui sont employés pour décrire le rendement financier ou opérationnel à venir. De par leur nature même, ces énoncés nous obligent à poser plusieurs hypothèses et sont assujettis à divers risques et incertitudes qui leur sont inhérents et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs. Nous prions le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés puisque de nombreux facteurs de risque pourraient donner lieu à des résultats réels nettement différents des attentes exprimées par les énoncés. Dans le rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017, la rubrique « Gestion des risques » décrit les principaux risques auxquels la banque est exposée, risques qui, s'ils ne sont pas gérés comme il se doit, pourraient influencer grandement sur ses résultats financiers à venir. Ces risques comprennent les risques de crédit, de liquidité, de financement et de marché ainsi que le risque structurel de taux d'intérêt. Parmi les autres risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient nettement différents de

ceux prévus par les énoncés prospectifs, citons les risques opérationnels (dont ceux liés à la conformité, à la réglementation, à la criminalité financière et à la sécurité et la fraude ainsi que le risque fiduciaire) et le risque réputationnel. Les autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent nettement des attentes exprimées par les énoncés prospectifs comprennent la conjoncture économique dans son ensemble et les conditions de marché, les politiques budgétaires et monétaires, les modifications des lois, de la réglementation et de l'approche de supervision, le degré de concurrence et les technologies de rupture, les changements de nos notations de crédit et les risques relevant de nos activités et des infrastructures. La rubrique « Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs » du Rapport et états financiers annuels 2017 renferme une description de ces facteurs de risque. Nous tenons à aviser le lecteur que la liste de facteurs de risque présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et qu'il se peut que d'autres incertitudes et facteurs éventuels non mentionnés aux présentes nuisent à nos résultats et à notre situation financière. Tout énoncé prospectif paraissant dans ce document n'est valable qu'en date de celui-ci. Nous ne nous engageons nullement à réviser, à mettre à jour ou à modifier les énoncés prospectifs en raison de nouvelles informations, d'événements ultérieurs ou d'autres circonstances, et nous déclinons expressément toute obligation de le faire, sauf dans la mesure où les lois pertinentes sur les valeurs mobilières nous y contraignent.

À propos de la HSBC

La Banque HSBC Canada est le chef de file des banques internationales au pays. Nous aidons des entreprises et des particuliers partout au Canada à faire des affaires et à gérer leurs finances à l'échelle mondiale par l'entremise de trois secteurs d'activité mondiaux, soit les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et les services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Aucune autre banque internationale n'est aussi présente que nous sur le marché canadien, et aucune autre banque canadienne ne possède notre présence internationale.

Le Canada contribue grandement à la stratégie de croissance du Groupe HSBC et joue un rôle clé dans les efforts que déploie le Groupe pour seconder ses clients et favoriser leur croissance, tirant ainsi parti de sa présence dans tous les grands corridors commerciaux, dont ceux en Amérique du Nord, ce qui englobe les États-Unis et le Mexique, et ceux de la Chine.

Le Groupe HSBC est l'un des plus importants groupes de services bancaires et financiers au monde, ses actifs totalisant 2 603 G\$ US au 30 septembre 2018. Il sert des clients du monde entier au moyen d'un réseau international constitué d'environ 3 800 bureaux répartis dans 66 pays et territoires en Europe, en Asie, dans les Amériques, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Tout au long de son existence, le Groupe HSBC a accompagné ses clients pour qu'ils saisissent les occasions de croissance, où qu'elles se trouvent. Il contribue à l'essor des entreprises et à la prospérité économique, et aide les gens à concrétiser leurs aspirations et à réaliser leurs rêves et leurs ambitions.

Les actions de HSBC Holdings sont inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes. Elles sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères.

Rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2018

Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Pour évaluer sa performance, la banque utilise, entre autres, des mesures financières dérivées des résultats qu'elle publie. Or, ces mesures ne sont ni présentées dans les états financiers consolidés ni définies aux termes des IFRS. Elles sont considérées comme non conformes aux IFRS; il est donc improbable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Les mesures financières non conformes aux IFRS suivantes sont utilisées tout au long du présent document.

Le rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire correspond au bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire annualisé et divisé par la moyenne¹ des capitaux propres ordinaires.

Le rendement de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat annualisé et divisé par la moyenne¹ des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio d'efficacité correspond au total des charges d'exploitation exprimé en pourcentage du total du résultat d'exploitation.

Le levier d'exploitation/effet ciseau s'entend de l'écart entre le taux de variation des produits et celui des charges d'exploitation.

La marge d'intérêts nette désigne les produits d'intérêts nets exprimés en pourcentage annualisé de la moyenne¹ des actifs productifs d'intérêts.

La variation des pertes de crédit attendues en pourcentage de la moyenne du montant brut des prêts et avances et des acceptations s'entend de la variation des pertes de crédit attendues² annualisée et exprimée en pourcentage de la moyenne¹ du montant brut des prêts et avances à des clients et des acceptations.

La variation des pertes de crédit attendues sur les prêts et avances et les acceptations de stade 3 en pourcentage de la moyenne du montant brut des prêts et avances et des acceptations s'entend de la variation des pertes de crédit attendues² annualisée sur les actifs de stade 3² et exprimée en pourcentage de la moyenne¹ du montant brut des prêts et avances à des clients et des acceptations.

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de stade 3 en pourcentage du montant brut des prêts et avances et des acceptations de stade 3 s'entend du total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts et avances à des clients et les acceptations de stade 3² exprimé en pourcentage des prêts et avances à des clients et des acceptations de stade 3².

Les sorties du bilan nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et avances à des clients et des acceptations correspondent aux sorties du bilan nettes annualisées et exprimées en pourcentage de la moyenne¹ du montant net des prêts et avances à des clients et des acceptations.

¹ Les soldes moyens sont calculés à l'aide des soldes de fin de mois.

² Depuis le 1^{er} janvier 2018 et aux termes d'IFRS 9, les expressions « variation des pertes de crédit attendues » et « actifs de stade 3 » sont utilisées, alors qu'avant cette date et en vertu d'IAS 39, les expressions correspondantes « pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives aux risques de crédit » et « actifs dépréciés » étaient employées.

Rapport de gestion (suite)

Faits saillants financiers

(en M\$, sauf indication contraire)

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
Performance financière de la période				
Total du résultat d'exploitation.....	588	528	1 699	1 530
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	271	218	769	689
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire.....	189	153	533	488
Variation des pertes de crédit attendues – reprise.....	7	s. o.	46	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	14	s. o.	109
Charges d'exploitation.....	(324)	(327)	(976)	(956)
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire (\$).....	0,38	0,31	1,07	0,98
Mesures financières²				
Rendement des capitaux propres moyens attribuables à l'actionnaire ordinaire (%).....	16,5	12,7	15,2	13,8
Rendement de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques ^{3, 4} (%).....	2,7	2	2,5	2,1
Ratio d'efficacité (%).....	55,1	61,9	57,4	62,5
Levier d'exploitation/effet ciseau (%).....	12,3	6,3	9	(5,2)
Marge d'intérêts nette (%).....	1,59	1,48	1,54	1,47
Variation des pertes de crédit attendues en pourcentage de la moyenne du montant brut des prêts et avances et des acceptations ⁵ (%).....	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Variation des pertes de crédit attendues sur les prêts et avances et les acceptations de stade 3 en pourcentage de la moyenne du montant brut des prêts et avances et des acceptations ⁵ (%).....	s. o.	—	s. o.	s. o.
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de stade 3 en pourcentage du montant brut des prêts et avances et des acceptations de stade 3 ⁵ (%).....	36,9	39,6	36,9	39,6
Sorties du bilan nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et avances et des acceptations (%).....	0,10	0,12	0,14	0,13
À la clôture de la période				
	30 sept. 2018 ¹	31 déc. 2017		
Situation financière à la clôture de la période				
Total de l'actif.....	103 677	96 379		
Prêts et avances à des clients.....	54 114	50 337		
Comptes des clients.....	57 982	57 054		
Ratio des prêts et avances en pourcentage des comptes des clients (%).....	93,3	88,2		
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire ordinaire.....	4 576	4 860		
Mesures du capital³				
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 (%).....	11,1	10,5		
Ratio du capital de catégorie 1 (%).....	13,3	12,4		
Ratio du capital total (%).....	15,9	14,7		
Ratio de levier (%).....	4,5	4,9		
Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	39 618	45 035		
Ratio de couverture de la liquidité (%).....	135	137		

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »).

2 Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » figurant dans le présent document pour une description des mesures financières non conformes aux IFRS.

3 La banque évalue l'adéquation de ses fonds propres en fonction de normes issues des lignes directrices émises par le BSIF conformément au cadre d'adéquation des fonds propres de Bâle III.

4 En janvier 2018, le BSIF a fait part de sa décision d'actualiser le plancher de fonds propres en vigueur pour les institutions qui utilisent une approche avancée à l'égard du risque de crédit et du risque opérationnel. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le plancher de fonds propres est établi selon l'approche standard aux termes de Bâle II, et son coefficient de rajustement est intégré sur trois trimestres. Ce coefficient était de 70 % au deuxième trimestre de 2018, puis il a augmenté à 72,5 % au troisième trimestre de 2018 et augmentera à 75 % au quatrième trimestre de 2018.

5 Depuis le 1^{er} janvier 2018 et aux termes d'IFRS 9, les expressions « variation des pertes de crédit attendues » et « actifs de stade 3 » sont utilisées, alors qu'avant cette date et en vertu d'IAS 39, les expressions correspondantes « pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives aux risques de crédit » et « actifs dépréciés » étaient employées. La mention « s. o. » est indiquée lorsque la banque est en position de reprise nette, ce qui donne lieu à un ratio négatif.

Performance financière

Sommaire de l'état consolidé du résultat net

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	332	292	957	859
Produits de commissions nets	175	169	509	494
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	35	41	110	94
Autres éléments de produits	46	26	123	83
Total du résultat d'exploitation	588	528	1 699	1 530
Variation des pertes de crédit attendues – reprise	7	s. o.	46	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	s. o.	14	s. o.	109
Résultat d'exploitation net	595	542	1 745	1 639
Total des charges d'exploitation	(324)	(327)	(976)	(956)
Bénéfice d'exploitation	271	215	769	683
Quote-part du résultat d'entreprises associées	—	3	—	6
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	271	218	769	689
Charge d'impôt sur le résultat	(73)	(56)	(208)	(173)
Bénéfice de la période	198	162	561	516

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Performance par élément de produits et de charges

Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent

Produits d'intérêts nets

Les produits d'intérêts nets ont respectivement augmenté de 40 M\$, ou 13,7 % pour le troisième trimestre et de 98 M\$, ou 11,4 % pour la période de neuf mois. Les hausses enregistrées tant pour le trimestre que pour la période de neuf mois ont découlé notamment de l'accroissement du volume des prêts et des dépôts du secteur des services bancaires de détail et

gestion de patrimoine, notamment des prêts hypothécaires résidentiels et des dépôts des particuliers, ainsi que de l'augmentation des prêts et avances du secteur des services aux entreprises. En outre, nos marges se sont améliorées en raison des hausses de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par la réduction des intérêts sur les prêts douteux.

Rapport de gestion (suite)

Sommaire des produits d'intérêts par type d'actif

	Trimestre clos le						Période de neuf mois close le					
	30 sept. 2018 ¹			30 sept. 2017 ²			30 sept. 2018 ¹			30 sept. 2017 ²		
	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement	Solde moyen	Produits d'intérêts	Taux de rendement
M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	
<i>Produits d'intérêts</i>												
Fonds à court terme et prêts et avances à des banques	736	—	0,02	1 102	1	0,36	810	3	0,50	1 161	2	0,28
Prêts et avances à des clients	50 268	485	3,83	48 015	398	3,28	51 758	1 344	3,47	46 864	1 146	3,27
Prises en pension à des fins autres que de transaction	7 693	32	1,63	7 820	17	0,86	6 682	82	1,63	7 687	41	0,71
Placements financiers...	23 747	113	1,88	21 426	65	1,21	23 505	316	1,80	22 262	195	1,17
Autres actifs productifs d'intérêts	286	1	1,21	—	—	—	308	2	0,81	—	—	—
Total des actifs productifs d'intérêts (A)	82 730	631	3,03	78 363	481	2,44	83 063	1 747	2,81	77 974	1 384	2,37
Actifs détenus à des fins de transaction et actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur ³	4 671	24	2,07	5 119	18	1,37	5 042	76	2,00	6 208	50	1,08
Actifs non productifs d'intérêts	14 868	—	—	11 479	—	—	11 411	—	—	11 157	—	—
Total	102 269	655	2,54	94 961	499	2,08	99 516	1 823	2,45	95 339	1 434	2,01

Sommaire des charges d'intérêts par type de passif et capitaux propres

	Trimestre clos le						Période de neuf mois close le					
	30 sept. 2018 ¹			30 sept. 2017 ²			30 sept. 2018 ¹			30 sept. 2017 ²		
	Solde moyen	Produits d'intérêts	Coût	Solde moyen	Produits d'intérêts	Coût	Solde moyen	Produits d'intérêts	Coût	Solde moyen	Produits d'intérêts	Coût
M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	
<i>Charges d'intérêts</i>												
Dépôts effectués par des banques ⁴	1 087	1	0,23	1 120	1	0,08	928	2	0,24	957	1	0,10
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur – titres de créance émis par la banque.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	1	1,22
Comptes des clients ⁵	51 553	163	1,25	49 000	100	0,81	51 059	436	1,14	49 218	278	0,76
Mises en pension à des fins autres que de transaction.....	8 109	35	1,70	4 866	10	0,85	7 311	88	1,61	5 384	29	0,73
Titres de créance émis et créances subordonnées.....	13 925	89	2,54	10 977	63	2,25	12 607	234	2,48	10 518	172	2,18
Autres passifs portant intérêt.....	1 771	11	2,57	2 986	15	1,94	1 763	30	2,31	2 410	44	2,43
Total des passifs portant intérêt (B).....	76 445	299	1,55	68 949	189	1,09	73 668	790	1,43	68 633	525	1,02
Passifs détenus à des fins de transaction et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur (exclusion faite des titres de créance émis par la banque) ³	3 013	16	2,13	3 277	13	1,58	2 876	46	2,15	3 595	35	1,30
Comptes courants ne portant pas intérêt....	5 996	—	—	6 179	—	—	6 099	—	—	6 146	—	—
Total des capitaux propres et des autres passifs ne portant pas intérêt.....	16 816	—	—	16 556	—	—	16 872	—	—	16 965	—	—
Total.....	102 270	315	1,22	94 961	202	0,84	99 515	836	1,12	95 339	560	0,79
<i>Produits d'intérêts nets (A-B).....</i>												
	332			292			957			859		

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour des détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

2 Certains montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les périodes à l'étude.

3 Les produits et charges d'intérêts sur les actifs et passifs détenus à des fins de transaction sont présentés dans les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction de l'état consolidé du résultat net.

4 N'incluent que les dépôts effectués par des banques portant intérêt.

5 N'incluent que les comptes des clients portant intérêt.

Rapport de gestion (suite)

Produits de commissions nets

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹
	M\$	M\$	M\$	M\$
Services à l'égard des comptes	14	16	48	49
Produits de courtage	2	2	7	6
Cartes.....	16	14	45	40
Facilités de crédit.....	73	69	214	201
Fonds sous gestion.....	49	47	144	142
Importations/exportations.....	3	2	8	7
Commissions d'agence d'assurance.....	1	2	4	6
Autres	13	10	38	33
Services de paiement	8	8	25	23
Prise ferme.....	16	17	40	40
Produits de commissions	195	187	573	547
Moins les charges de commissions	(20)	(18)	(64)	(53)
Produits de commissions nets	175	169	509	494

¹ Certains montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les périodes à l'étude.

Les produits de commissions nets du trimestre ont augmenté de 6 M\$, ou 3,6 %, et ceux de la période de neuf mois ont progressé de 15 M\$, ou 3 %. Les hausses enregistrées pour le trimestre et la période de neuf mois s'expliquent par l'augmentation des commissions tirées des facilités de crédit, des commissions tirées des fonds sous gestion et des frais sur

cartes de crédit. Ces facteurs ont été atténués par l'accroissement des charges de commissions résultant essentiellement de meilleurs incitatifs et récompenses sur cartes de crédit ainsi que de l'augmentation des commissions de fiduciaire et de conseils en placement.

Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Activités de négociation.....	24	33	74	78
Ajustements d'évaluation de crédit et de débit et ajustements de la juste valeur liés au financement	4	1	5	2
Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation.....	8	5	30	15
Inefficacité des couvertures.....	(1)	2	1	(1)
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017)	35	41	110	94

Les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction du trimestre ont fléchi de 6 M\$, ou 14,6 %, sous l'effet notamment du recul des produits tirés des activités de négociation causé par la volatilité comptable associée aux activités de gestion du bilan. De plus, les couvertures inefficaces ont donné lieu à une légère perte pour le trimestre à l'étude, comparativement à un faible profit pour la période correspondante de 2017.

Les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction de la période de neuf mois ont grimpé de 16 M\$, ou 17 %, en raison essentiellement de la hausse des intérêts nets gagnés sur les activités de négociation attribuable aux rendements plus élevés. Ces facteurs ont été annulés en partie par la perte liée à la volatilité comptable indiquée pour le trimestre.

Autres éléments de produits

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 M\$	30 sept. 2017 M\$	30 sept. 2018 M\$	30 sept. 2017 M\$
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017)	—	—	—	(4)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	18	4	45	25
Produits de dividendes	1	—	1	—
Autres produits d'exploitation	27	22	77	62
Autres éléments de produits	46	26	123	83

Pour le trimestre et la période de neuf mois, les autres éléments de produits ont respectivement augmenté de 20 M\$, ou 76,9 %, et de 40 M\$, ou 48,2 %. Les hausses enregistrées pour le trimestre et la période de neuf mois proviennent surtout de l'augmentation des profits réalisés à la cession de

placements financiers par suite du rééquilibrage du portefeuille d'actifs liquides de la banque et de la hausse des produits générés auprès d'autres entités du Groupe HSBC pour des services de technologie de l'information fournis par la banque.

Variation des pertes de crédit attendues¹

	Trimestre	Période de
	clos le	neuf mois
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2018 ¹
	M\$	M\$
Variation des pertes de crédit attendues – prêts productifs (stades 1 et 2) – (reprise)	(1)	(4)
Variation des pertes de crédit attendues – prêts non productifs (stade 3) – (reprise)	(6)	(42)
Variation des pertes de crédit attendues (reprise)	(7)	(46)

Postes correspondants aux termes d'IAS 39

	Trimestre	Période de
	clos le	neuf mois
	30 sept. 2017 ¹	30 sept. 2017 ¹
	M\$	M\$
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts évalués collectivement	(15)	(34)
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts évalués individuellement	—	(39)
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts	(15)	(73)
Autres provisions relatives au risque de crédit	1	(36)
Montant net des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(14)	(109)

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

La variation des pertes de crédit attendues pour le trimestre a consisté en une reprise de 7 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La reprise pour le trimestre à l'étude reflète surtout les reprises sur provisions de 6 M\$ constatées à l'égard du portefeuille de prêts non productifs auxquelles ont donné lieu de meilleures conditions de crédit essentiellement pour certains clients des secteurs des services énergétiques et de la fabrication. Ces éléments ont été atténués par la

comptabilisation d'une charge de 2 M\$ à l'égard du portefeuille de prêts non productifs en ce qui a trait au secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine en raison de sorties du bilan.

La variation des pertes de crédit attendues pour la période de neuf mois a donné lieu à une reprise de 46 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 109 M\$ pour la période correspondante de 2017. La reprise enregistrée pour l'exercice à ce jour est imputable à l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts

Rapport de gestion (suite)

non productifs, en particulier dans les secteurs des services énergétiques, de la fabrication et de l'immobilier, amélioration qui a donné lieu à des reprises et à des transferts vers le portefeuille de prêts productifs. Ces reprises ont été en partie annulées par la comptabilisation de charges à l'égard de certains clients des secteurs de la construction et de la fabrication.

En 2017, le montant élevé des reprises avait découlé d'importantes reprises sur provisions spécifiques à l'égard de comptes du secteur pétrolier et gazier, ainsi que de reprises sur provisions collectives, ce qui témoignait alors d'une amélioration générale de la qualité du crédit.

Total des charges d'exploitation

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Rémunération et avantages du personnel.....	179	183	539	537
Charges générales et administratives.....	131	134	401	388
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles.....	8	7	24	23
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles.....	6	3	12	8
Total des charges d'exploitation.....	324	327	976	956

Le total des charges d'exploitation du trimestre est resté relativement stable, diminuant uniquement de 3 M\$, ou 0,9 %, alors que celui de la période de neuf mois a crû de 20 M\$, ou 2,1 %. Cette augmentation sur la période de neuf mois est attribuable à la hausse des coûts liés à la prestation de services de technologie de l'information fournis à d'autres sociétés du Groupe, une reprise correspondante s'étant ajoutée aux autres produits d'exploitation. En outre, la rémunération et les avantages du personnel se sont accrus

dans nos secteurs d'activité mondiaux sous l'effet de nos investissements continus dans la croissance. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la diminution des charges d'exploitation du centre général maintenant que certains projets de transformation et de rationalisation menés de 2015 à 2017 sont terminés. Nous avons également bénéficié de la baisse des coûts attribuable à la réduction des locaux pour bureaux.

Quote-part du résultat d'entreprises associées

Pour le trimestre et la période de neuf mois, la quote-part du résultat d'entreprises associées a été de néant, comparativement à des profits respectifs de 3 M\$ et de 6 M\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette quote-part reflète les variations de la valeur des placements de la banque dans des fonds d'actions de sociétés fermées.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif pour le troisième trimestre de 2018 a été de 27,1 %, ce qui se rapproche du taux prévu par la loi. Pour le trimestre correspondant de 2017, le taux d'imposition effectif avait été de 25,7 %.

Évolution de la situation financière

Sommaire du bilan consolidé	30 sept. 2018 ¹	31 déc. 2017
	M\$	M\$
ACTIF		
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales	69	411
Actifs détenus à des fins de transaction	4 008	5 373
Dérivés	3 413	3 675
Prêts et avances	55 462	51 558
Prises en pension à des fins autres que de transaction	7 765	6 153
Placements financiers	23 978	22 913
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 627	4 801
Autres actifs	3 355	1 495
Total de l'actif	103 677	96 379
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif		
Dépôts effectués par des banques	1 110	1 696
Comptes des clients	57 982	57 054
Mises en pension à des fins autres que de transaction	8 793	4 604
Passifs détenus à des fins de transaction	1 634	3 701
Dérivés	3 202	3 516
Titres de créance émis	13 345	10 820
Acceptations	5 635	4 801
Autres passifs	6 550	4 477
Total du passif	98 251	90 669
Total des capitaux propres	5 426	5 710
Total du passif et des capitaux propres	103 677	96 379

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Actif

Le total de l'actif s'élevait à 103,7 G\$ au 30 septembre 2018, en hausse de 7,3 G\$, ou 7,6 %, par rapport à ce qu'il était au 31 décembre 2017. Cette augmentation de l'actif s'explique principalement par la vigoureuse croissance de 3,9 G\$ des prêts et avances dans l'ensemble de nos secteurs d'activité mondiaux. Les soldes des prêts du secteur des services aux entreprises ont connu leur plus forte hausse depuis 2010, et les prêts hypothécaires résidentiels du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine ont affiché une hausse marquée.

Les autres actifs ont augmenté de 1,9 G\$, ce qui est principalement imputable à l'accroissement des soldes non réglés à la clôture de la période et aux changements apportés au mode de présentation¹ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des activités de prise en pension de titres s'est traduite par une croissance de 1,6 G\$, et les activités de gestion du bilan ont mené à une augmentation de 1,1 G\$ des placements financiers.

L'augmentation de l'actif a été contrebalancée en partie par un recul de 1,4 G\$ des actifs détenus à des fins de

transaction attribuable à une diminution des titres de créance détenus à des fins de transaction et à des changements apportés au mode de présentation¹.

Passif

Le total du passif s'établissait à 98,3 G\$ au 30 septembre 2018, en hausse de 7,6 G\$, ou 8,4 %, par rapport à celui au 31 décembre 2017. L'accroissement des volumes des mises en pension et les activités de gestion du bilan ont mené à une hausse de 4,2 G\$ des mises en pension à des fins autres que de transaction. Les titres de créance émis se sont accrus de 2,5 G\$ en raison surtout d'une nouvelle émission de billets à moyen terme au cours de l'exercice. L'accroissement de 2,1 G\$ des autres passifs s'explique essentiellement par une augmentation des soldes des comptes de règlement à la clôture de la période.

Les comptes des clients ont augmenté de 1 G\$, en raison surtout de l'efficacité des campagnes menées dans le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, ce facteur ayant été contrebalancé en partie par un recul des dépôts du secteur des services aux entreprises entraîné par les réductions saisonnières prévues et par l'incidence de la

Rapport de gestion (suite)

réforme fiscale aux États-Unis et du rapatriement de soldes dans ce pays que celle-ci a entraîné.

Les hausses dont il est fait mention ci-dessus ont été atténuées par une réduction de 2,1 G\$ des passifs détenus à des fins de transaction par suite du recul des positions vendeur qui étaient détenues à la clôture de la période et de changements dans le mode de présentation¹.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'établissait à 5,4 G\$ au 30 septembre 2018, pour une baisse de 0,3 G\$ par rapport à celui au 31 décembre 2017. Cette baisse est attribuable aux

dividendes de 768 M\$ versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées. En outre, une perte de 107 M\$ a été comptabilisée au titre des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, en raison surtout de la hausse des taux d'intérêt et du reclassement en résultat net de profits générés par la cession de titres. Ces facteurs ont été atténués par les profits de 561 M\$ générés durant la période.

¹ Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Secteurs d'activité mondiaux

La banque gère ses activités et en déclare les résultats en fonction des secteurs d'activité mondiaux suivants : les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés, ainsi que les services bancaires de détail et gestion de patrimoine.

Services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises propose un éventail complet de services financiers commerciaux et de solutions sur mesure, tant aux petites et moyennes entreprises qu'aux sociétés ouvertes.

Sommaire de l'état du résultat net

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	150	132	434	395
Produits autres que d'intérêts.....	92	84	273	253
Total du résultat d'exploitation.....	242	216	707	648
Variation des pertes de crédit attendues – reprise	3	s. o.	50	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	4	s. o.	90
Résultat d'exploitation net	245	220	757	738
Total des charges d'exploitation	(104)	(98)	(309)	(287)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	141	122	448	451

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Survol de la performance financière¹

Aperçu

Le total du résultat d'exploitation du secteur des services aux entreprises a respectivement augmenté de 26 M\$, ou 12 %, pour le trimestre et de 59 M\$, ou 9,1 %, pour la période de neuf mois. La plupart des segments du secteur ont affiché une progression, les hausses les plus marquées ayant été constatées dans la région de l'Ontario ainsi que dans l'immobilier commercial et les services bancaires aux filiales internationales.

Tirant parti de l'expansion amorcée en 2017, nous avons investi dans la transformation des activités de vente et avons rationalisé nos processus afin d'accroître le nombre de nouveaux clients et la pénétration des produits ainsi que de rehausser notre positionnement dans les grands corridors commerciaux. Notre clientèle apprécie les efforts que nous déployons puisque l'augmentation des soldes des prêts n'a jamais été aussi forte depuis 2010 et que les résultats de notre

sondage auprès des clients révèlent une amélioration notable, 71 % des clients ayant attribué à notre processus d'ouverture de compte la cote « excellent » en juillet 2018, contre 36 % en décembre 2017.

Pour le trimestre, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est accru de 19 M\$, ou 15,6 %, sous l'effet de l'augmentation du résultat d'exploitation. Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a reculé de 3 M\$, ou 0,7 %, pour la période de neuf mois, la hausse du résultat d'exploitation ayant été plus qu'annulée par une baisse des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et l'augmentation des charges d'exploitation visant à stimuler la croissance des activités.

Performance financière par élément de produits et de charges

Les **produits d'intérêts nets** du trimestre et de la période de neuf mois ont respectivement augmenté de 18 M\$, ou 13,6 %, et de 39 M\$, ou 9,9 %. Ces hausses reflètent l'accroissement des prêts et avances, tant aux anciens clients qu'aux nouveaux clients, ainsi que l'amélioration des marges par suite des hausses de taux d'intérêt, facteurs atténués par la réduction des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux. Les soldes des dépôts se sont eux aussi contractés en raison des cessions de portefeuilles entre les secteurs d'activité mondiaux², des baisses saisonnières prévues ainsi que de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et du rapatriement de soldes dans ce pays que celle-ci a entraîné.

Les **produits autres que d'intérêts** du trimestre et ceux de la période de neuf mois se sont respectivement accrus de 8 M\$, ou 9,5 %, et de 20 M\$, ou 7,9 %. Les hausses enregistrées pour ces deux périodes ont résulté surtout de l'accroissement des soldes des acceptations bancaires ainsi que des revenus tirés des swaps de taux d'intérêt et de devises.

La **variation des pertes de crédit attendues** du trimestre a consisté en une reprise de 3 M\$ qui a découlé essentiellement de reprises sur provisions imputables à l'amélioration des conditions de crédit pour des clients spécifiques du secteur

des services énergétiques. Pour la période de neuf mois, la variation des pertes de crédit attendues a donné lieu à une reprise de 50 M\$ attribuable à l'amélioration continue de la conjoncture de plusieurs secteurs, soit plus particulièrement de celui des services énergétiques.

Les reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit aux termes d'IAS 39 pour l'exercice précédent ont consisté en une reprise de 4 M\$ pour le trimestre et de 90 M\$ pour la période de neuf mois, respectivement, ce qui reflète l'amélioration des conditions de crédit, surtout en ce qui a trait aux positions dans le secteur pétrolier et gazier.

Le **total des charges d'exploitation** du trimestre et de la période de neuf mois a augmenté de 6 M\$, ou 6,1 %, et de 22 M\$, ou 7,7 %, respectivement. Ces hausses reflètent les investissements planifiés dans la technologie et nos ressources humaines afin de mieux servir nos clients et de faire progresser notre part du marché et ainsi favoriser l'exécution de notre plan stratégique.

1 Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

2 En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de clients totalisant 696 M\$ ont été reclassés depuis le secteur des services aux entreprises à celui des services bancaires de détail et gestion de patrimoine.

Services bancaires internationaux et marchés

Le secteur des services bancaires internationaux et marchés offre des solutions financières sur mesure à une clientèle d'envergure constituée d'administrations publiques, de grandes sociétés et d'institutions de partout dans le monde.

Sommaire de l'état du résultat net

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	30	28	79	74
Produits autres que d'intérêts	63	61	178	153
Total du résultat d'exploitation.....	93	89	257	227
Variation des pertes de crédit attendues – (charge).....	—	s. o.	(1)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	8	s. o.	13
Résultat d'exploitation net.....	93	97	256	240
Total des charges d'exploitation.....	(39)	(33)	(116)	(100)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	54	64	140	140

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Survol de la performance financière¹

Aperçu

Le total du résultat d'exploitation du secteur des services bancaires internationaux et marchés a progressé de 4 M\$, ou 4,5 %, pour le trimestre. Cette hausse provient essentiellement des transactions sur le marché des capitaux d'emprunt destinés aux infrastructures. Le total du résultat d'exploitation pour la période de neuf mois s'est accru de 30 M\$, ou 13,2 %, sous l'effet de l'augmentation des transactions sur le marché des capitaux d'emprunt destinés aux infrastructures, de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation des ventes et des

activités de négociation visant des produits de taux d'intérêt et de change.

Nous continuons de tirer parti du réseau mondial de la HSBC pour offrir des produits et des solutions répondant aux besoins de nos clients mondiaux. Nous avons aussi étendu la portée de nos activités à l'international en accroissant la pénétration des produits auprès de nos clients existants.

Par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le

Rapport de gestion (suite)

résultat a reculé de 10 M\$, ou 15,6 %, pour le trimestre, alors qu'il est resté stable, à 140 M\$, pour la période de neuf mois. La diminution enregistrée pour le trimestre est attribuable, d'une part, au fait que les reprises sur pertes de valeur liées aux prêts étaient plus élevées à l'exercice précédent et, d'autre part, à l'augmentation des frais engagés pour le trimestre à l'étude relativement aux investissements dans des initiatives du secteur des services bancaires internationaux visant à accroître la clientèle desservie et à assurer la gestion des risques et la conformité. Ces facteurs ont été en partie annulés par la hausse du résultat d'exploitation.

Performance financière par élément de produits et de charges

Les *produits d'intérêts nets* du trimestre et de la période de neuf mois ont affiché des hausses respectives de 2 M\$, ou 7,1%, et de 5 M\$, ou 6,8 %. Ces augmentations ont résulté surtout des hausses de taux d'intérêt pratiquées par la Banque du Canada en 2017 et en 2018.

Les *produits autres que d'intérêts* du trimestre se sont accrus de 2 M\$, ou 3,3 %, en raison essentiellement de l'accroissement des commissions liées au marché des capitaux d'emprunt destinés aux infrastructures. Pour la période de neuf mois, les produits autres que d'intérêt ont crû de 25 M\$, ou 16,3 %, sous l'effet de l'augmentation des ventes et des activités de négociation visant des produits de

change et de taux d'intérêt, et en raison des transactions sur le marché des capitaux d'emprunt destinés aux infrastructures.

Il n'y a eu aucune *variation des pertes de crédit attendues* pour le trimestre, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, la variation des pertes de crédit attendues a consisté en une perte de valeur de 1 M\$, comparativement à des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de 13 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, reprises qui reflétaient alors l'amélioration continue de la conjoncture du secteur pétrolier et gazier. Le montant constaté pour l'exercice à l'étude inclut une provision spécifique à l'égard du portefeuille de prêts non productifs liée au secteur de la construction.

Le *total des charges d'exploitation* du trimestre et de la période de neuf mois s'est respectivement inscrit en hausse de 6 M\$, ou 18,2 %, et de 16 M\$, ou 16 %, car nous avons investi dans des initiatives du secteur des services bancaires internationaux visant à accroître la clientèle desservie et à assurer la gestion des risques et la conformité.

¹ Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

Le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine offre, à tous les Canadiens, une gamme complète et hautement concurrentielle de produits et de services bancaires afin de les aider à gérer leurs finances ainsi qu'à bâtir et à protéger leur avenir financier.

Sommaire de l'état du résultat net

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	129	111	363	311
Produits autres que d'intérêts.....	64	63	189	187
Total du résultat d'exploitation.....	193	174	552	498
Variation des pertes de crédit attendues – reprise (charge).....	4	s. o.	(3)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	2	s. o.	6
Résultat d'exploitation net.....	197	176	549	504
Total des charges d'exploitation.....	(158)	(160)	(488)	(453)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	39	16	61	51
<i>Activités poursuivies des services bancaires de détail et gestion de patrimoine.....</i>	36	10	52	34
<i>Portefeuille de prêts à la consommation en voie de liquidation.....</i>	3	6	9	17
<i>Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat</i>	39	16	61	51

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Survol de la performance financière¹

Aperçu

Le total du résultat d'exploitation du secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine a augmenté pour le trimestre et la période de neuf mois, en hausse de 19 M\$, ou 10,9 %, et de 54 M\$, ou 10,8 %, respectivement. Nous avons de nouveau enregistré une forte croissance du total des soldes des comptes des clients² et avons encore gagné des parts de marché, essentiellement pour les dépôts et les prêts hypothécaires, grâce à notre image de marque, à l'innovation et aux investissements stratégiques que nous avons effectués afin de simplifier les services bancaires que nous offrons à nos clients et de les rendre encore plus rapides et plus efficaces.

Au cours du trimestre, nous avons adopté de nouveaux critères d'admissibilité concurrentiels pour notre service Advance et lancé un centre hypothécaire pour mieux servir nos clients, et nous avons renoncé aux frais associés aux transactions en monnaies étrangères pour les virements sortants jusqu'à une certaine limite. Nous avons également poursuivi nos investissements dans les technologies numériques. Par exemple, nous avons lancé HSBC Horizon Patrimoine^{MC}, une façon simple d'obtenir des conseils et d'investir en ligne, nous avons amélioré notre application de services bancaires mobiles, automatisé les renouvellements hypothécaires pour réduire le temps de traitement et instauré pour tous les clients la possibilité de présenter une demande de carte de crédit en ligne.

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat pour le trimestre a augmenté de 23 M\$, ou 143,8 %, grâce à l'accroissement des revenus attribuable à la croissance du secteur et aux hausses de taux d'intérêt. Quant au bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat de la période de neuf mois, il a progressé de 10 M\$, ou 19,6 %, à la faveur de revenus accrus, facteur atténué par la poursuite des investissements et par l'augmentation des coûts associée à la proposition d'un meilleur modèle de prestation de services et à la croissance déjà réalisée. Par exemple, nous avons poursuivi nos investissements dans la mise en place de services bancaires de détail aux particuliers et aux entreprises et de prêts non garantis ainsi que dans Jade, un service exclusif que nous offrons à nos clients à valeur nette élevée.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat attribuable au portefeuille de prêts à la consommation en voie de liquidation

a respectivement diminué de 3 M\$, ou 50 %, et de 8 M\$, ou 47,1 %. Ce recul est attribuable à la baisse des produits d'intérêts causée par le recul des soldes des prêts et par la diminution des reprises sur pertes de crédit attendues.

Performance financière des activités poursuivies par élément de produits et de charges

Les *produits d'intérêts nets* du trimestre et de la période de neuf mois ont respectivement augmenté de 19 M\$, ou 17,8 %, et de 55 M\$, ou 18,4 %, en raison principalement de l'augmentation des marges sur les dépôts ainsi que de l'accroissement des soldes des dépôts et des prêts.

Les *produits autres que d'intérêts* du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2018 sont respectivement chiffrés à 64 M\$ et à 189 M\$, soit une légère hausse comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La *variation des pertes de crédit attendues* a consisté en une reprise de 3 M\$ pour le trimestre et en une perte de valeur de 6 M\$ pour la période de neuf mois. Ces fluctuations des pertes de crédit attendues ont résulté surtout d'une volatilité accrue en raison de l'incidence des facteurs économiques prospectifs pris en compte en vertu d'IFRS 9.

Les pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2017 s'étaient respectivement chiffrées à 1 M\$ et à 3 M\$.

Le *total des charges d'exploitation* du trimestre est resté inchangé par rapport à il y a un an, à 157 M\$. Pour la période de neuf mois, le total des charges d'exploitation s'est établi à 485 M\$, en hausse de 37 M\$ ou 8,3 %. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux investissements stratégiques que nous avons faits afin de faire croître nos activités, malgré une réduction d'intensité par rapport au rythme des trimestres précédents. L'augmentation des coûts associée à la proposition d'un meilleur modèle de prestation de services à notre clientèle grandissante continue de se répercuter sur les charges.

¹ Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

² Le total des soldes des comptes des clients se compose des soldes des prêts, des dépôts et des comptes de gestion de patrimoine.

Rapport de gestion (suite)

Centre général

Le secteur « centre général » englobe les activités de gestion du bilan, les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, l'incidence des variations de la juste valeur de la dette de la banque et les revenus afférents aux services de technologie de l'information qu'elle fournit à d'autres sociétés du Groupe HSBC et qui ne sont pas directement liés à ses secteurs d'activité mondiaux.

Sommaire de l'état du résultat net

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	23	21	81	79
Produits autres que d'intérêts.....	37	28	102	78
Résultat d'exploitation net.....	60	49	183	157
Total des charges d'exploitation	(23)	(36)	(63)	(116)
Bénéfice d'exploitation.....	37	13	120	41
Quote-part du résultat d'entreprises associées	—	3	—	6
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	37	16	120	47

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Survol de la performance financière¹

Le résultat d'exploitation net s'est respectivement accru de 11 M\$, ou 22,4 %, et de 26 M\$, ou 16,6 %, pour le trimestre et la période de neuf mois.

Les hausses enregistrées pour le trimestre et la période de neuf mois ont découlé notamment des profits réalisés à la cession de titres dans le cadre d'activités de gestion du bilan et de l'accroissement des produits tirés des services de technologie de l'information fournis à des sociétés membres du Groupe, les charges d'exploitation ayant connu une hausse correspondante.

Ces facteurs ont été atténués par le recul des produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction attribuable à de petites fluctuations ainsi qu'à l'incidence de la volatilité comptable liée aux activités de

gestion du bilan.

Les charges d'exploitation ont respectivement diminué de 13 M\$, ou 36,1 %, et de 53 M\$, ou 45,7 %, pour le trimestre et la période de neuf mois, puisque certains projets de transformation et de rationalisation menés de 2015 à 2017 sont maintenant terminés.

Ces variations ont fait en sorte que le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est accru de 21 M\$ pour le trimestre et de 73 M\$ pour la période de neuf mois.

¹ Comparaison du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Sommaire de la performance trimestrielle

Le tableau suivant constitue un résumé d'informations concernant les huit derniers trimestres complets de la banque.

Sommaire de l'état consolidé du résultat net

	Trimestre clos le							
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
	2018 ¹	2018 ¹	2018 ¹	2017	2017	2017	2017	2016
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts nets	332	319	306	318	292	285	282	282
Produits de commissions nets	175	179	155	159	169	165	160	169
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	35	39	36	31	41	22	31	45
Autres éléments de produits.....	46	33	44	32	26	24	33	16
Total du résultat d'exploitation.....	588	570	541	540	528	496	506	512
Variation des pertes de crédit attendues	7	11	28	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
(Pertes de valeur)/reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	s. o.	s. o.	(1)	14	46	49	61
Résultat d'exploitation net	595	581	569	539	542	542	555	573
Total des charges d'exploitation	(324)	(334)	(318)	(333)	(327)	(318)	(311)	(325)
Résultat d'exploitation.....	271	247	251	206	215	224	244	248
Quote-part du résultat d'entreprises associées.....	—	—	—	—	3	4	(1)	3
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	271	247	251	206	218	228	243	251
Charge d'impôt sur le résultat.....	(73)	(67)	(68)	(54)	(56)	(60)	(57)	(63)
Bénéfice de la période	198	180	183	152	162	168	186	188
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire.....	189	171	173	142	153	158	177	178
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées	9	9	10	10	9	10	9	10
Bénéfice de base par action ordinaire (\$)	0,38	0,34	0,35	0,28	0,31	0,32	0,35	0,36

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

Commentaires sur les tendances des huit derniers trimestres

Les facteurs saisonniers n'ont pas eu d'incidence significative sur nos résultats.

Les produits d'intérêts nets sont demeurés relativement stables tout au long de 2016 ainsi qu'au début de 2017. À compter du troisième trimestre de 2017, ils ont commencé à augmenter grâce à l'augmentation des prêts et avances et à l'incidence des hausses de taux d'intérêt.

Les produits de commissions nets ont affiché une forte croissance au deuxième et au troisième trimestre de 2018, et ce, en raison surtout de la hausse des commissions tirées des facilités de crédit puisque les volumes de prêts ont augmenté, ce qui a été quelque peu annulé par l'augmentation des charges de commissions. Cette croissance s'est produite après deux trimestres de baisse, trimestres durant lesquels les produits de commissions de prise ferme avaient reculé tandis

que les incitatifs sous forme de récompenses sur cartes de crédit attribués aux nouveaux clients et les charges de courtage s'étaient accrues.

De par leur nature, les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre. Dans les deux premiers trimestres de 2018, ils ont augmenté grâce à l'augmentation des ventes de dérivés et à l'incidence de la montée des taux d'intérêt contractuels bruts sur les instruments détenus à des fins de transaction. L'inefficacité de la couverture a donné lieu à un léger fléchissement au troisième trimestre. Il s'en est suivi une perte au trimestre considéré ainsi qu'une diminution des produits d'intérêts nets tirés des titres de créance attribuable aux fluctuations du rendement et à la baisse des soldes moyens d'instruments détenus à des fins de transaction.

Rapport de gestion (suite)

Les autres éléments de produits ont augmenté depuis le début de l'exercice en raison de l'accroissement des profits réalisés à la cession de placements financiers par suite du rééquilibrage continu des actifs liquides de la banque, et de l'augmentation des produits générés auprès d'autres entités du Groupe HSBC pour des services de technologie de l'information qu'a effectués la banque. Le moment où ont eu lieu les cessions de titres et les refacturations au Groupe est à l'origine des variations enregistrées d'un trimestre à l'autre.

L'excellente performance sur le plan du crédit a généré une position de reprise nette pour ce qui est de la variation des pertes de crédit attendues¹ pour la plupart des périodes depuis le quatrième trimestre de 2016, même si cette position a diminué par rapport aux niveaux de reprise élevés qui ont été constatés en 2017. Au quatrième trimestre de 2017, une augmentation des pertes de valeurs liées à des prêts spécifiques du secteur des services aux entreprises a mené à l'inscription d'une perte de valeur nette pour cette période. En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9. Les

reprises constatées à la première moitié de 2018 résultent de l'amélioration de la conjoncture de plusieurs secteurs, soit plus particulièrement de ceux des services énergétiques et de la fabrication, de reprises sur corrections de valeur liées à certaines entreprises de services énergétiques, de fabrication et de construction et à des sociétés immobilières.

Les charges d'exploitation affichent une légère augmentation depuis le début de l'exercice; elles s'étaient par ailleurs accrues entre 2015 et 2017, en raison d'investissements dans des activités de gestion des risques et de conformité et dans certains projets de restructuration et de rationalisation. Notre objectif consiste désormais à faire croître nos activités afin de favoriser l'exécution de notre plan stratégique, ce qui explique cette hausse des charges d'exploitation. Le moment où sont engagées les charges est à l'origine des variations enregistrées d'un trimestre à l'autre.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2018 et en vertu d'IFRS 9, l'expression « Variation des pertes de crédit attendues » est utilisée, alors qu'avant cette date et en vertu d'IAS 39, l'expression correspondante était « Pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives aux risques de crédit ».

Questions comptables

Les résultats de la banque sont sensibles aux méthodes comptables qui sous-tendent l'établissement de ses états financiers consolidés. Tel qu'il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés, la banque a, en date du 1^{er} janvier 2018, adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et IFRS 9 *Instruments financiers*.

La note 2 du Rapport et états financiers annuels 2017 présente un résumé des autres principales méthodes comptables.

Transition à IFRS 9 – Incidence sur le modèle économique

L'application d'IFRS 9 ne donne lieu à aucun changement majeur de notre modèle économique ni de celui des trois secteurs d'activité mondiaux qui sont exploités au Canada, ce qui englobe notre stratégie, notre gamme de produits et nos segments clientèle cibles.

Nous nous attendions à ce que les expositions dans certains secteurs d'activité, soit plus particulièrement ceux qui sont les plus sensibles à l'évolution de la conjoncture économique, soient touchées plus fortement par IFRS 9.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant des événements futurs. Ces estimations et jugements sont énoncés à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017, exception faite de ceux décrits ci-dessous qui ont trait aux pertes de crédit attendues (notion qui remplace les pertes de valeur des prêts et avances) et qui résultent de l'adoption de nouvelles normes IFRS, tel qu'il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés.

Cependant, nous avons recours à des processus de gestion du risque de crédit qui ont fait leurs preuves et évaluons de manière proactive l'incidence que des changements d'ordre économique dans des marchés clés ont sur des clients, segments de clientèle ou portefeuilles spécifiques. Lorsque nous prévoyons des changements des conditions de crédit, nous prenons des mesures pour en atténuer l'effet, dont la révision des degrés ou des limites de tolérance au risque et des échéances, selon le cas. En outre, nous continuons d'évaluer les modalités aux termes desquelles nous octroyons des facilités de crédit en tenant compte des besoins de chaque client, de la qualité de nos relations avec lui, des exigences réglementaires locales, des pratiques en usage sur le marché et de notre position dans chaque marché local.

En vertu d'IFRS 9, nous constatons des pertes de crédit attendues sur les engagements inutilisés, y compris les cartes de crédit, les engagements de prêt et les garanties financières. Nous continuons de gérer les engagements inutilisés et les limites de crédit conformément à notre approche globale en matière de gestion du capital.

Appréciation du modèle économique

Un modèle économique renvoie à la façon dont les actifs financiers sont réellement gérés pour générer des flux de trésorerie et créer de la valeur et à la probabilité ou à l'improbabilité que les entrées de trésorerie proviennent essentiellement de la perception de flux de trésorerie contractuels, d'un produit de vente ou des deux. Un tel modèle reflète l'objectif et le but stratégiques des portefeuilles et la manière dont la banque évalue leur performance. Cette évaluation du modèle économique a lieu essentiellement à la comptabilisation initiale d'un actif financier et relève d'une question de fait et non d'un choix de méthode comptable.

Pertes de crédit attendues

La comptabilisation et l'évaluation des pertes de crédit attendues (les « PCA ») sont des plus complexes et exigent de nombreux jugements et estimations, notamment aux fins de la formulation de plusieurs conjonctures économiques prospectives et de leur intégration aux estimations des PCA pour atteindre les objectifs d'évaluation énoncés dans IFRS 9.

Au moment d'établir les PCA, la direction doit exercer son jugement afin de définir ce qui doit être considéré comme une augmentation importante du risque de crédit, de poser des hypothèses et de faire des estimations pour y intégrer des informations pertinentes concernant des événements passés, les circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir. D'autres renseignements sur les principaux jugements requis figurent aux rubriques « Augmentation importante du risque de crédit (stade 2) » et « Données économiques prospectives » de la note 1. De plus, comme il est indiqué à la rubrique « Période sur laquelle les

PCA sont évaluées » de cette même note, des jugements ont été posés afin de déterminer la durée de vie des facilités renouvelables et le moment de leur comptabilisation initiale.

Les modèles de calcul de la probabilité de défaillance (la « PD »), de l'exposition en cas de défaillance (l'« ECD ») et de la perte en cas de défaillance (la « PCD ») servant à étayer ces évaluations sont examinés sur une base régulière à la lumière des écarts entre les pertes estimées et les pertes réelles.

La direction exerce son jugement pour faire des estimations exigeant le recours à des hypothèses hautement subjectives et très sensibles aux facteurs de risque, soit plus particulièrement à l'évolution de la conjoncture et des conditions de crédit. Nombre de ces facteurs présentent une forte interdépendance, et les corrections de valeur pour dépréciation des prêts, prises dans leur ensemble, ne sont pas influencées par un seul facteur.

Survivance et perspectives de l'économie et des marchés¹

Après six ans de croissance à un taux de 3 %, soit le rythme le plus rapide des pays membres du G7 en 2017, nous nous attendons à ce que l'économie du Canada progresse plus lentement au cours des prochaines années. La Banque HSBC du Canada prévoit un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (« PIB ») à 2 % en 2018 et à 1,7 % en 2019 et en 2020.

Indicateurs

Nous expliquons d'abord et avant tout ce ralentissement du PIB par une baisse prévue de l'augmentation des dépenses de consommation et, par le fait même, de son apport à la croissance du PIB. Selon nos prévisions, la contribution des consommateurs à l'essor économique devrait chuter de 40 %, et ainsi passer de 2,0 points de pourcentage en 2017 à 1,2 point de pourcentage en 2018. Ce repli des dépenses de consommation s'explique en premier lieu par la progression plus lente de l'emploi, en phase avec le ralentissement économique; car, en effet, après s'être accru de 1,9 % en 2017, le marché de l'emploi devrait se refroidir pour ne progresser que de 1,2 % en 2018 puis de 0,8 % en 2019. En second lieu, nous nous attendons à ce que l'endettement des ménages ralentisse dans la foulée de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des normes d'octroi de prêts hypothécaires qui sont en vigueur depuis janvier 2018.

En outre, nous prévoyons une accélération des exportations et des investissements des entreprises par rapport aux dernières années, mais elle ne devrait qu'être modérée et ne pas suffire à neutraliser l'effet du ralentissement des dépenses de consommation, tel qu'il est indiqué précédemment. Nous prévoyons une augmentation de 2,9 % des exportations pour 2018 alors qu'elle était de 1,1 % en 2017. Au deuxième trimestre de 2018, les exportations ont été dopées par des gains non récurrents dans quelques secteurs, notamment des reprises dans le sous-secteur de l'aluminium et de l'acier faisant suite aux replis observés après l'imposition de tarifs par les États-Unis. Selon nos prévisions, la croissance des exportations devrait diminuer à 2,7 % en 2019 et à 2,4 % en 2020. Nos

perspectives favorables pour les exportations sont fondées sur l'amélioration des indicateurs de la demande mondiale et la faiblesse des devises. Cela dit, nous nous attendons à ce que les enjeux concurrentiels persistants limitent la croissance des exportations.

Par ailleurs, nous prévoyons que les investissements des entreprises augmenteront de 6,3 % en 2018, un record sur six ans. Il faut cependant souligner qu'un tel sommet résultera en grande partie de la hausse des importations de machinerie lourde prévue avant le changement de la réglementation environnementale fédérale. Par conséquent, rien ou presque ne porte à croire que la hausse des investissements des entreprises sera attribuable aux contraintes de capacité auxquelles se heurtent les entreprises. Nous prévoyons une croissance des investissements des entreprises de 2,5 % et de 3,1 % en 2019 et 2020, respectivement.

AEUMC

Les perspectives d'investissement des entreprises seront plus favorables en 2019, les États-Unis, le Mexique et le Canada ayant conclu un nouvel accord commercial trilatéral, l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (l'« AEUMC »), qui doit remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain (l'« ALENA »). Bien que ce nouvel accord éliminera l'un des freins à l'investissement des entreprises hors du secteur de l'énergie, nous prévoyons que les investissements de l'ensemble des entreprises resteront modérés dans les prochaines années en raison de la stagnation des investissements dans le secteur pétrolier. Alors que certains prix du pétrole à l'échelle mondiale s'approchent de sommets inégaux depuis plusieurs années, un prix du pétrole canadien clé demeure à son niveau le plus faible en trois ans. En conséquence, l'écart entre les prix de référence du pétrole à l'échelle mondiale et ceux du Canada n'a jamais été si important. Teintés par une incertitude entourant l'accroissement de la capacité des pipelines, les investissements dans le secteur pétrolier sont demeurés faibles.

Rapport de gestion (suite)

Inflation

Selon nos prévisions, l'inflation devrait atteindre 2,3 % en 2018, par rapport à 1,6 % en 2017, hausse qui s'explique entre autres par des facteurs de nature non récurrente. L'inflation a ainsi été propulsée par des changements des données sur les tarifs aériens prises en compte dans l'indice, qui se sont traduits par une hausse record de 16,4 % des prix des billets en juillet 2018. En outre, nous n'avons que peu de preuves que la hausse de l'inflation découle d'une demande excédentaire ou d'une économie fonctionnant à plein régime, et la croissance économique modérée prévue nous amène à envisager une inflation sous-jacente qui oscillerait autour de la cible de 2 % de la Banque du Canada au cours des prochaines années.

Le Conseil de direction de la Banque du Canada a fait savoir que des taux d'intérêt plus élevés seraient justifiés, mais que la hausse se fera graduellement. Toutefois, la croissance modérée, l'inflation prévue et les inquiétudes concernant l'incidence possible de la hausse des taux d'intérêt sur les ménages lourdement endettés ne laissent entrevoir qu'une très légère hausse des taux de la Banque du Canada. Le taux neutre devrait se situer entre 2,5 % et 3,5 %, soit 100 points de base de plus que le taux directeur actuel. Le niveau des taux d'intérêt à court terme rend actuellement compte de trois ou quatre hausses prévues d'ici la fin de 2019 ce qui, à notre avis, est trop audacieux compte tenu de l'endettement des ménages et de la dette des sociétés non financières : pour notre part, nous nous attendons à deux hausses de taux, tout au plus.

Échanges commerciaux

Sur le plan fiscal, bien que des progrès aient été réalisés sur le plan des politiques commerciales, pour autant que l'AEUMC soit bel et bien ratifié aux États-Unis et au Mexique, les défis posés par la concurrence qui ont pesé sur les exportations demeurent. Les pressions concurrentielles ont été aggravées par les baisses d'impôt des entreprises aux États-Unis, et nous sommes dans l'attente de mesures de la part du gouvernement fédéral pour rééquilibrer la situation.

Cela dit, le Canada est bien placé pour profiter des accords commerciaux qui lui ouvriront davantage les marchés de l'Europe et lui donneront un meilleur accès à ceux de l'Asie, en plus du marché américain. En effet, premièrement, une source d'incertitude entourant les politiques commerciales est apaisée grâce à la conclusion de l'AEUMC. Deuxièmement, l'accord de libre-échange avec l'Union européenne (l'« Accord économique et commercial global » ou AEGC) est entré en vigueur de façon provisoire vers la fin de 2017. Troisièmement, le Canada a conclu un accord de libre-échange avec plusieurs pays d'Asie notamment (l'« Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste ou PTPGP ») qui, une fois en vigueur, assouplira les échanges commerciaux avec l'Australie, le Brunei, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. Les échanges commerciaux pourraient donc soutenir la croissance au cours des prochaines années, et les entreprises du Canada auraient grandement intérêt à surmonter les défis posés par la concurrence.

1 Les prévisions et projections de la présente section reposent sur l'information et les hypothèses obtenues auprès de sources que nous considérons comme fiables. Si cette information ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats économiques réels pourraient différer significativement des perspectives présentées dans cette section.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Comité de Bâle

En décembre 2017, le Comité de Bâle a publié la version finale de ses réformes de Bâle III, réformes qui englobent ce qui suit :

- Des changements généraux aux pondérations du risque en vertu de l'approche standard à l'égard du risque de crédit;
- La modification de la portée de l'application de l'approche à l'égard du risque de crédit fondée sur les notations internes ainsi que des changements à la méthode employée pour ces notations;
- Le remplacement, par une seule méthode, des approches à l'égard du risque opérationnel;
- Un ensemble révisé de règles concernant le dispositif d'ajustement d'évaluation du crédit des fonds propres;
- Un plancher de fonds propres global qui garantit que le total des actifs pondérés en fonction des risques d'une banque ne peut être inférieur à 72,5 % de celui établi selon l'approche standard révisée; et
- Des changements à la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.

Le Comité de Bâle a annoncé que ces réformes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et que l'instauration de celles concernant le plancher de fonds propres le sera sur une période de cinq ans débutant à cette date.

Canada

En janvier 2018, le BSIF a fait part de sa décision d'actualiser le plancher de fonds propres en vigueur pour les institutions qui utilisent une approche avancée à l'égard du risque de crédit et du risque opérationnel. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le plancher de fonds propres est établi selon l'approche standard aux termes de Bâle II, et son coefficient de rajustement est intégré sur trois trimestres. Ce coefficient était de 70 % au deuxième trimestre de 2018, puis il a augmenté à 72,5 % au troisième trimestre de 2018 et augmentera à 75 % au quatrième trimestre de 2018. Cette transition accentuera la sensibilité aux risques du plancher de fonds propres tout en assurant que les objectifs à son égard demeurent atteints, et ce, jusqu'au début de l'instauration du plancher de fonds propres qui est envisagé aux termes de Bâle III, soit en 2022.

Le BSIF a réitéré son appui à la mise en œuvre des réformes de Bâle III que le Comité de Bâle a publiées en décembre 2017. En juillet 2018, le BSIF a proposé d'apporter certaines modifications aux réformes en fonction

des caractéristiques uniques du marché canadien, en vue de leur mise en œuvre au Canada.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas comptabilisées dans nos états financiers consolidés. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire

par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans notre bilan consolidé. Ces arrangements comprennent les garanties et les lettres de crédit et sont décrits à la rubrique « Arrangements hors bilan » du Rapport et états financiers annuels 2017.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des transactions avec d'autres sociétés affiliées de la HSBC, dont celles visant la prestation de services bancaires ou opérationnels. Plus particulièrement, comme la banque fait partie de l'un des plus importants établissements de services financiers au monde, elle profite de l'expertise et des économies d'échelle que procure le Groupe HSBC. La banque fournit et obtient des services ou conclut des transactions avec diverses autres entreprises du Groupe HSBC, ce qui inclut la prise en charge d'une partie des coûts de développement des plateformes technologiques qui sont utilisées partout dans le monde, et elle tire parti de

contrats mondiaux pour la publicité, la recherche marketing, la formation et d'autres fonctions d'exploitation. Ces transactions entre parties liées sont assorties de modalités conformes à celles offertes à des parties non liées et font l'objet de processus d'autorisation officielle qui sont approuvés par le comité de révision de la banque. Il y a lieu de se reporter à la note 30 du Rapport et états financiers annuels 2017 pour obtenir des détails à ce sujet.

En tant que filiale en propriété exclusive, toutes nos actions ordinaires et privilégiées sont indirectement détenues par HSBC Holdings.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La chef de la direction et le chef des finances de la banque ont signé des attestations concernant la pertinence de l'information financière présentée dans les documents intermédiaires déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés du trimestre clos le 30 septembre 2018 ci-joints, et ils ont attesté être responsables de la conception et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, lesquels visent à fournir une assurance raisonnable quant à la

fiabilité de l'information financière produite conformément aux IFRS. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur ce contrôle. Le 1^{er} janvier 2018, la Banque HSBC Canada a adopté IFRS 9. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui ont été touchés par l'adoption de la nouvelle norme comptable ont été actualisés et modifiés en conséquence.

Rapport de gestion (suite)

Gestion des risques

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère les risques à l'échelle de l'entreprise ainsi que les risques réputationnel et opérationnel.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de subir une perte financière si un client ou une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains autres produits comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que de certains actifs détenus sous forme de titres de créance.

Les principaux objectifs de la banque en matière de gestion du risque de crédit sont les suivants :

- maintenir une solide culture en matière de crédit responsable et l'étayer au moyen de contrôles et de politiques de gestion des risques rigoureux;
- travailler de pair avec les responsables des différents secteurs d'activité de la banque en vue d'une définition claire et d'une réévaluation continue du degré de tolérance au risque dans des conditions réelles ou hypothétiques, et les inciter à le faire;
- veiller à ce que soient effectués des examens minutieux et indépendants du risque de crédit, des mesures servant à l'atténuer et des coûts qui s'y rattachent.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque de crédit, les garanties et autres rehaussements de crédit ainsi que pour une analyse plus approfondie des autres mesures du risque de crédit.

Adoption d'IFRS 9

En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9, laquelle introduit la notion de PCA et remplace les pertes subies en vertu d'IAS 39.

Les exigences en matière de dépréciation s'appliquent aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVAERG ») ainsi qu'aux créances résultant de contrats de location et à certains engagements de prêt et contrats de garantie financière.

Au moment de la comptabilisation initiale, une correction de valeur est requise au titre des PCA résultant de cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivants (les « PCA sur 12 mois »). Advenant une augmentation marquée du risque de crédit, une correction de valeur doit être constatée au titre des PCA pouvant résulter de tous les cas de défaillance susceptibles de survenir sur la durée de vie prévue de l'instrument financier concerné (les « PCA sur la durée de vie »). Les actifs financiers à l'égard desquels des PCA sur 12 mois sont comptabilisées sont considérés comme au « stade 1 », ceux qui sont considérés comme ayant subi une

augmentation marquée du risque de crédit sont au « stade 2 » et ceux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation sont considérés comme en défaillance ou autrement dépréciés et sont au « stade 3 ».

La banque détermine qu'un instrument financier s'est déprécié et est au stade 3 en analysant les indications objectives de dépréciation, soit essentiellement celles qui suivent :

- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours;
- d'autres indications signalent qu'il est tellement improbable que l'emprunteur puisse s'acquitter de ses obligations qu'un avantage lui a été consenti pour des motifs économiques ou juridiques relativement à sa situation financière;
- le prêt est autrement considéré comme en défaillance.

Si une telle improbabilité de paiement n'a pas été détectée plus tôt, il est présumé qu'elle survient lorsqu'un prêt est en souffrance depuis 90 jours. Ainsi, les critères définissant un prêt douteux et un prêt en souffrance sont harmonisés autant qu'ils peuvent l'être de sorte que les prêts au stade 3 regroupent tous ceux considérés en défaillance ou autrement dépréciés. Les produits d'intérêts sur les positions de stade 3 sont constatés par application du taux d'intérêt effectif au montant au coût amorti, soit la valeur comptable brute moins la correction de valeur au titre des PCA.

L'évaluation du risque de crédit et l'estimation des PCA doivent être exemptes de parti pris et pondérées en fonction des probabilités. Elles doivent tenir compte de tous les renseignements disponibles et pertinents, dont ceux concernant les événements passés et les circonstances actuelles, ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique à la date de clôture. De plus, l'estimation des PCA tient compte de la valeur temps de l'argent. Par conséquent, la comptabilisation et l'évaluation de la dépréciation sont davantage axées sur l'avenir que ce que préconise IAS 39, et la charge qui en découle a tendance à être plus volatile.

Les notes 1 et 7 des états financiers consolidés renferment plus de renseignements sur IFRS 9 et les PCA.

Profil du risque de crédit

Les tableaux et l'analyse ci-après renferment de l'information sur les instruments financiers auxquels s'appliquent les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9. En plus de cette analyse, la note 7 des états financiers consolidés renferme d'autres renseignements sur la qualité de crédit de nos portefeuilles.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (bilan)

	30 sept. 2018	1 ^{er} janv. 2018 ¹
	M\$	M\$
Portefeuille de détail :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	31	31
Prêts non productifs (stade 3)	18	20
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du portefeuille de détail	<u>49</u>	<u>51</u>
Portefeuille de gros :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	101	104
Prêts non productifs (stade 3)	116	208
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du portefeuille de gros	<u>217</u>	<u>312</u>
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	<u>266</u>	<u>363</u>
Par secteur d'activité mondial :		
Services aux entreprises	195	291
Services bancaires internationaux et marchés	22	21
Services bancaires de détail et gestion de patrimoine	49	51
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	<u>266</u>	<u>363</u>

¹ La période correspondante indiquée ci-dessus rend compte de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'ouverture en vertu d'IFRS 9, laquelle diffère de la correction de valeur pour prêts douteux de clôture en vertu d'IAS 39. La note 1 des états financiers consolidés renferme plus de détails sur la transition d'IAS 39 à IFRS 9, dont un rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018.

Le total de la correction de valeur pour PCA du portefeuille de détail a fléchi de 2 M\$, ce qui a découlé d'une diminution de la correction de valeur pour PCA sur les prêts non productifs par suite de sorties du bilan et de l'amélioration de la qualité du crédit, éléments qui ont été contrebalancés en partie par la comptabilisation de charges relativement à la croissance du portefeuille.

Quant à la correction de valeur pour PCA du portefeuille de gros, elle a diminué de 95 M\$, et ce, en raison surtout d'une baisse de 92 M\$ du portefeuille de prêts non productifs.

Variation des pertes de crédit attendues (état du résultat net)

Le tableau et l'analyse qui suivent donnent un aperçu de la variation des pertes de crédit attendues (ou de la reprise) figurant dans l'état du résultat net.

	Trimestre clos le	Période de neuf mois close le
	30 sept. 2018	30 sept. 2018
	M\$	M\$
Portefeuille de détail :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	(6)	—
Prêts non productifs (stade 3)	2	3
Total de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de détail	<u>(4)</u>	<u>3</u>
Portefeuille de gros :		
Prêts productifs (stades 1 et 2)	5	(4)
Prêts non productifs (stade 3)	(8)	(45)
Total de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de gros	<u>(3)</u>	<u>(49)</u>
Variation des pertes de crédit attendues	<u>(7)</u>	<u>(46)</u>

Rapport de gestion (suite)

Éléments correspondants aux termes d'IAS 39

	Trimestre clos le	Période de neuf mois close le
	30 sept. 2017	30 sept. 2017
	M\$	M\$
Portefeuille de détail :		
Corrections de valeur évaluées collectivement	(4)	(9)
Corrections de valeur évaluées individuellement	2	3
Total des reprises sur pertes de valeur et autres provisions relatives au risque de crédit du portefeuille de détail ...	(2)	(6)
Portefeuille de gros :		
Corrections de valeur évaluées collectivement	(10)	(27)
Corrections de valeur évaluées individuellement	(2)	(76)
Total des reprises sur pertes de valeur et autres provisions relatives au risque de crédit du portefeuille de gros	(12)	(103)
Total des reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(14)	(109)

Pour le trimestre, le total de la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de détail a donné lieu à une reprise de 4 M\$, découlant d'une reprise de 6 M\$ du portefeuille de prêts productifs, attribuable surtout à l'incidence des mises à jour de facteurs économiques prospectifs, notamment, le portefeuille de crédit renouvelable. Ce facteur a été annulé en partie par une charge de 2 M\$ associée au portefeuille de prêts non productifs en lien avec les sorties du bilan au cours du trimestre.

Pour la période de neuf mois, la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de détail a donné lieu à une charge de 3 M\$ à l'égard du portefeuille de prêts non productifs, laquelle a résulté surtout des sorties du bilan.

Pour le trimestre, la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de gros a consisté en une reprise de 3 M\$, qui s'explique par des reprises de 8 M\$ au titre du portefeuille de prêts non productifs attribuables essentiellement aux reprises

sur provisions touchant plusieurs entreprises des secteurs des services énergétiques et de la fabrication. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la comptabilisation d'une charge à l'égard du portefeuille de prêts non productifs liée à des clients précis, notamment dans le secteur du commerce de gros et de détail.

La reprise du portefeuille de prêts non productifs a été annulée en partie par une provision de 5 M\$ à l'égard du portefeuille de prêts productifs, en raison surtout de l'évolution des facteurs économiques prospectifs.

Pour la période de neuf mois, la variation des pertes de crédit attendues du portefeuille de gros a donné lieu à une reprise de 49 M\$, surtout liée aux reprises à l'égard du portefeuille de prêts non productifs qui reflètent l'amélioration continue de la conjoncture de plusieurs secteurs, notamment les services énergétiques et l'industrie manufacturière, ainsi que les reprises sur correction de valeur susmentionnées.

Actifs dépréciés – stade 3

Le tableau ci-après renferme une analyse de la valeur comptable brute des actifs financiers évalués au coût amorti, ce qui inclut les engagements de prêt et les garanties financières, qui sont considérés comme douteux (actifs financiers de stade 3).

	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ¹
	M\$	M\$
Activités économiques et commerciales ²		
– Extraction minière et exploitation de carrières ³	62	103
– Industrie manufacturière	32	89
– Construction	22	18
– Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules à moteur et de motocyclettes.....	40	41
– Transport et entreposage.....	7	11
– Hébergement et restauration	1	1
– Édition, projection et diffusion	6	6
– Activités immobilières.....	16	46
– Activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	34	55
– Activités de services administratifs et de soutien	1	—
Total pour les activités économiques et commerciales.....	221	370
Institutions financières.....	2	6
Activités des ménages ⁴	70	78
Total des expositions inscrites au bilan.....	293	454
Expositions hors bilan	89	131
Total des actifs financiers dépréciés	382	585

1 En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39.

2 Les catégories figurant sous Activités économiques et commerciales s'inspirent des codes de la Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne, qui est un système de classement uniformisé des secteurs d'activité en Europe. Ces catégories ne sont pas directement comparables aux secteurs d'activité qui étaient présentés antérieurement en vertu d'IAS 39.

3 La catégorie Extraction minière et exploitation de carrières inclut les expositions liées aux ressources énergétiques.

4 La catégorie Activités des ménages tient compte du portefeuille de détail.

Les actifs dépréciés sont passés de 585 M\$ au 31 décembre 2017 à 382 M\$ au 30 septembre 2018. Cette baisse a résulté essentiellement d'améliorations dans plusieurs secteurs, soit surtout l'industrie manufacturière, et ceux de l'extraction minière et de l'exploitation de carrières (ce qui englobe les expositions liées aux ressources

énergétiques), des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités immobilières.

Les actifs dépréciés sont constitués de prêts et avances à des clients de 258 M\$, d'autres actifs financiers de 35 M\$, de prêts et autres engagements relatifs au crédit de 56 M\$ et de garanties financières et engagements semblables de 33 M\$.

Prêts et avances en souffrance mais non douteux

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance qui en sont aux stades 1 et 2 et pour lesquels des corrections de valeur ont été établies, mais qui ne présentent pas les caractéristiques qui en feraient des prêts dépréciés de stade 3.

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Jusqu'à 29 jours.....	1 443	1 577
De 30 à 59 jours.....	13	125
De 60 à 89 jours.....	55	63
	1 511	1 765

Rapport de gestion (suite)

Prêts hypothécaires et marges de crédit sur l'avoir propre

Les portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit sur l'avoir propre de la banque sont jugés à faible risque puisque la plupart d'entre eux sont garantis par une sûreté de premier rang grevant le bien immobilier sous-jacent. Les tableaux ci-après présentent en détail la façon dont la banque atténue davantage le risque par une diversification

géographique des marchés où elle exerce ses activités et par la souscription d'assurances couvrant la défaillance potentielle des emprunteurs. Par ailleurs, la banque s'impose des normes strictes en matière de souscription et de surveillance des portefeuilles dans le but d'en maintenir la qualité.

Assurance selon la région ¹	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur l'avoir propre ²	
	Assurés ³		Non assurés		Total	Non assurés	
	M\$	%	M\$	%	M\$	M\$	%
30 septembre 2018							
Colombie-Britannique	975	7	13 051	93	14 026	870	100
Ouest canadien ⁴	349	25	1 044	75	1 393	592	100
Ontario.....	944	11	7 279	89	8 223	94	100
Québec et provinces de l'Atlantique.....	248	21	926	79	1 174	212	100
Total.....	2 516	10	22 300	90	24 816	1 768	100
31 décembre 2017							
Colombie-Britannique	759	6	12 850	94	13 609	867	100
Ouest canadien ⁴	289	22	1 040	78	1 329	220	100
Ontario.....	747	10	6 573	90	7 320	591	100
Québec et provinces de l'Atlantique.....	207	18	951	82	1 158	94	100
Total	2 002	9	21 414	91	23 416	1 772	100

1 La région est établie en fonction de l'adresse de la succursale ayant octroyé le prêt ou la marge.

2 Les marges de crédit sur l'avoir propre sont des marges de crédit garanties par la valeur nette d'une propriété.

3 Les prêts hypothécaires assurés sont protégés de pertes potentielles liées aux emprunteurs par la souscription d'une assurance auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres assureurs privés autorisés.

4 La région de l'Ouest canadien exclut la Colombie-Britannique.

Durée d'amortissement¹

	Prêts hypothécaires résidentiels			
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans
Total au 30 septembre 2018	20,2 %	38,9 %	40,8 %	0,0 %
Total au 31 décembre 2017	20,8 %	33,0 %	45,9 %	0,2 %

1 La durée d'amortissement est la durée résiduelle des prêts hypothécaires résidentiels.

Ratios prêt-valeur moyens des nouveaux prêts^{1, 2, 3}

	Ratio prêt-valeur des prêts non assurés (en %) ⁴	
	Prêts hypothécaires résidentiels %	Marges de crédit sur l'avoir propre %
Colombie-Britannique	54,1 %	49,4 %
Ouest canadien ⁵	67,0 %	66,6 %
Ontario.....	60,7 %	55,6 %
Québec et provinces de l'Atlantique.....	62,4 %	57,3 %
Total au Canada pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.....	59,1 %	54,2 %
Total au Canada pour le trimestre clos le 31 décembre 2017	60,1 %	54,7 %

1 Tous les nouveaux prêts et toutes les nouvelles marges de crédit sur l'avoir propre ont été octroyés par la banque. Aucune acquisition n'a été effectuée durant la période.

2 Les nouveaux prêts excluent les renouvellements des prêts hypothécaires déjà consentis.

3 Lorsqu'une marge de crédit sur l'avoir propre est consentie avec un prêt hypothécaire sur le même bien immobilier, le ratio prêt-valeur comporte les deux éléments.

4 Les ratios prêt-valeur sont de simples moyennes calculées à partir de la valeur des propriétés à la date de l'octroi du prêt hypothécaire.

5 La région de l'Ouest canadien exclut la Colombie-Britannique.

Répercussions potentielles d'un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur l'avoir propre

La banque soumet son portefeuille de détail à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence d'une augmentation du taux de chômage et des taux d'intérêt, d'une baisse de la valeur des propriétés et des fluctuations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. L'augmentation potentielle

des pertes liées au portefeuille de prêts hypothécaires en cas de détérioration de l'économie est jugée surmontable compte tenu de la diversification de ce portefeuille, de son faible ratio prêt-valeur et des stratégies d'atténuation des risques en place.

Risque de liquidité et risque de financement

Le risque de liquidité s'entend du risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou qu'elle doit obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle des décalages entre les flux de trésorerie entrants et sortants.

Le risque de financement représente le risque qu'un financement considéré comme viable et qui, par conséquent, est utilisé pour financer des actifs, se révèle non viable avec le temps. Ce risque se pose lorsque le financement requis pour les positions en actifs non liquides ne peut être obtenu selon les modalités escomptées et au moment voulu.

Gestion du risque de liquidité et du risque de financement

Nous continuons d'exécuter notre stratégie de gestion des risques de liquidité et de financement qui est décrite à la rubrique « Risque de liquidité et de financement » du Rapport et états financiers annuels 2017. Le cadre interne de gestion du risque de liquidité et du risque de financement de la banque se fonde sur le cadre réglementaire du ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou « LCR ») et du ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou « NSFR »), mais comporte aussi d'autres mesures, limites et recouvrements servant à gérer les risques qui, selon la banque, ne sont pas adéquatement couverts par le cadre réglementaire externe.

La banque continue de surveiller ces risques à la lumière des limites établies à l'égard de son degré de tolérance au risque et des paramètres de son cadre de gestion.

Actifs liquides

Le tableau qui suit indique l'estimation de la valeur de liquidité non pondérée (compte non tenu des décotes présumées) des actifs classés comme liquides et servant à calculer le LCR du BSIF. Le niveau des actifs liquides présenté reflète les actifs liquides non grevés à la date de présentation de l'information, selon la définition réglementaire des actifs liquides. Les actifs liquides comprennent la trésorerie ou les actifs pouvant être convertis en trésorerie sans perte de valeur ou avec légère perte de valeur.

Les actifs liquides ont diminué de 1,3 G\$ par rapport à ce qu'ils étaient au 31 décembre 2017, et ce, en raison surtout de l'augmentation des prêts.

Rapport de gestion (suite)

Actifs liquides¹

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Niveau 1	19 481	20 307
Niveau 2a.....	4 027	4 491
Niveau 2b	64	119
	23 572	24 917

¹ Les soldes des actifs liquides qui sont présentés sont ceux en vigueur aux dates indiquées (taux au comptant) et ils ne sont pas pondérés. Par conséquent, ils ne correspondent pas à ceux figurant dans les calculs du LCR, lesquels représentent la moyenne du trimestre et sont pondérés.

Réglementation en matière de liquidités

Conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui incorpore les normes de liquidité de Bâle, la banque est tenue d'avoir un LCR de plus de 100 % et de surveiller ses flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou « NCCF »). Le LCR est un indicateur de la suffisance des liquidités sur une période de crise de 30 jours, tandis que les NCCF sont un outil qui mesure la période visée par des flux de trésorerie nets positifs afin de saisir le risque que représentent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs. Au 30 septembre 2018, la banque respectait ces deux exigences.

Pour établir ses besoins en matière de liquidité à long terme, la banque calcule le NSFR conformément à la publication numéro 295 du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), en attendant sa mise en application au Canada et en Europe, prévue pour 2020 et 2021, respectivement. Le NSFR oblige les banques à maintenir un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan, et il rend compte de

leur profil de financement à long terme (financement d'une durée de plus de un an). Ce ratio se veut un complément du LCR.

Le tableau suivant présente le LCR de la banque, tel qu'il est défini par le BSIF. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, son LCR moyen, soit 135 %, a été calculé en tant que ratio des actifs liquides de grande qualité au total des sorties de trésorerie nettes en cas de crise dans les 30 prochains jours civils. Les actifs liquides de grande qualité sont essentiellement composés d'actifs de niveau 1, tels que la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales et les titres de premier ordre que des administrations publiques, des banques centrales ou des entités supranationales ont émis ou garantis. Le LCR moyen du trimestre a augmenté par rapport à celui du trimestre précédent en raison surtout d'un accroissement des actifs liquides de grande qualité qui a découlé essentiellement de l'augmentation du financement à long et à court terme.

Ratio de liquidité à court terme du BSIF¹

	Moyenne pour le trimestre clos le ¹	
	30 sept. 2018	30 juin 2018
Total des actifs liquides de grande qualité ² (M\$)	23 158	21 672
Total des sorties de trésorerie nettes ² (M\$)	17 159	16 748
Ratio de liquidité à court terme (%)	135	130

¹ Les données présentées dans ce tableau ont été calculées à partir des moyennes des chiffres à la clôture de chaque mois du trimestre. Par conséquent, le LCR est un ratio moyen pour les trois mois du trimestre et peut ne pas correspondre aux LCR calculés en divisant le total pondéré des actifs liquides de grande qualité par le total des sorties de trésorerie nettes pondérées.

² Ces valeurs sont pondérées et calculées après l'application des pondérations prescrites aux termes de la ligne directrice *Normes de liquidité du BSIF* s'appliquant aux actifs liquides de grande qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les fluctuations des facteurs de risque de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux, les prix des marchandises et les cours des actions, aient une incidence défavorable sur notre résultat ou sur la valeur de notre actif et de notre passif.

Les responsables de la gestion du risque de marché sont indépendants des secteurs d'activité et se doivent d'établir des politiques, des procédures et des limites en accord avec le degré de tolérance au risque de la banque. Les objectifs de la gestion du risque de marché sont de repérer, mesurer et contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement par rapport au risque et de respecter le degré de tolérance au risque de la banque.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque de marché ainsi que des explications plus détaillées sur les autres mesures de ce risque.

Total de la VaR

	Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$
À la clôture de la période.....	8,4	29,4
Moyenne.....	10,8	30,7
Minimum.....	7,6	19,7
Maximum.....	16,8	43,1

VaR des portefeuilles non détenus à des fins de transaction

	Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$
À la clôture de la période.....	8,4	30,6
Moyenne.....	10,5	30,7
Minimum.....	6,7	20,0
Maximum.....	16,7	41,5

Valeur à risque (« VaR »)

La VaR relève d'une technique qui permet d'évaluer, pour une période définie et selon un intervalle de confiance donné, les pertes que la banque pourrait subir sur ses positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

La VaR indiquée dans le tableau et le graphique qui suivent représente la VaR globale de la banque eu égard aux portefeuilles détenus à des fins de transaction ou à d'autres fins et, pour le trimestre, elle est demeurée dans les limites de la banque.

Le total de la VaR a fléchi entre septembre 2017 et septembre 2018 en raison surtout d'une diminution du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation. Cette diminution a résulté essentiellement de l'amélioration de la granularité du calcul de la VaR en ce qui concerne les positions auprès d'organismes gouvernementaux canadiens de la période de présentation de l'information financière. Au cours de cette période, la VaR moyenne des portefeuilles non détenus à des fins de transaction a diminué de 20,2 M\$, pour s'établir à 10,5 M\$.

La VaR moyenne des portefeuilles détenus à des fins de transaction s'est accrue de 0,3 M\$, pour s'établir à 1,8 M\$, en raison de l'augmentation du risque de taux d'intérêt qu'a entraînée l'intensification des activités de négociation durant cette période.

Rapport de gestion (suite)

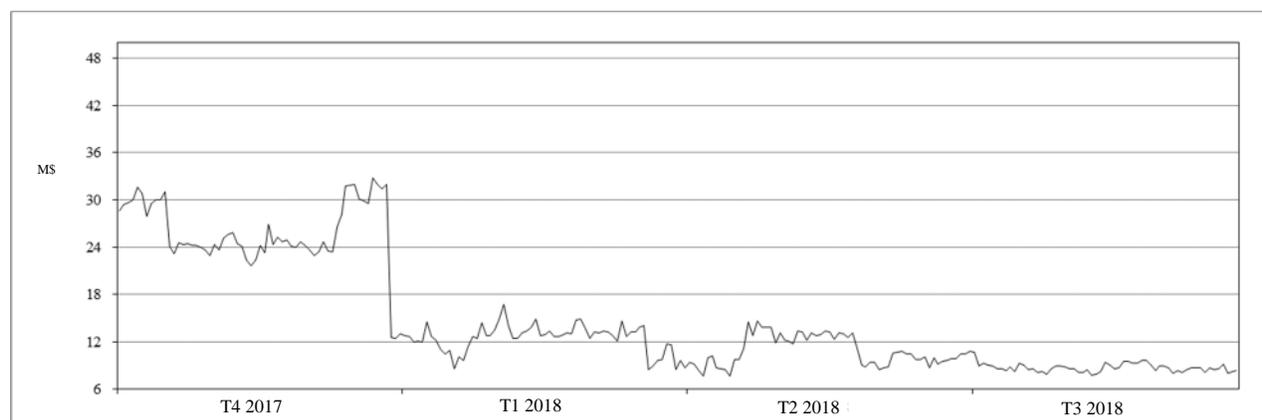
VaR des portefeuilles détenus à des fins de transaction (par type de risque)¹

	Change et marchandises M\$	Taux d'intérêt M\$	Capitaux propres M\$	Écarts de taux M\$	Diversification des portefeuilles ² M\$	Total ³ M\$
De janvier à septembre 2018						
À la clôture de la période.....	—	1,4	—	0,4	(0,3)	1,5
Moyenne.....	—	1,7	—	0,4	(0,3)	1,8
Minimum ⁴	—	1,0	—	0,3		1,0
Maximum ⁴	—	3,1	—	0,8		3,1

	Change et marchandises M\$	Taux d'intérêt M\$	Capitaux propres M\$	Écarts de taux M\$	Diversification des portefeuilles ² M\$	Total ³ M\$
De janvier à septembre 2017						
À la clôture de la période.....	—	2,2	—	0,7	(0,6)	2,3
Moyenne.....	—	1,3	—	0,5	(0,4)	1,5
Minimum ⁴	—	0,8	—	0,2		0,9
Maximum ⁴	0,1	2,5	—	1,7		2,7

- 1 Les portefeuilles détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant de la tenue de marché d'instruments financiers et des positions en dérivés des clients.
- 2 La diversification des portefeuilles s'entend de l'effet de dispersion du risque de marché associé à la détention d'un portefeuille exposé à divers types de risque. Elle représente la réduction d'un risque de marché spécifique qui survient lorsque l'on regroupe, dans un même portefeuille, plusieurs types de risque, tels ceux liés aux taux d'intérêt, aux capitaux propres et aux taux de change. Cette mesure est évaluée en fonction de l'écart entre le total de la VaR, tous risques confondus, et le total des VaR par type de risque. Un montant négatif représente les avantages que procure la diversification des portefeuilles.
- 3 Le total de la VaR ne correspond pas à celui qui serait obtenu en additionnant les montants associés à tous les types de risque en raison des répercussions de la diversification.
- 4 Comme les montants maximums et minimums surviennent des jours différents, selon le type de risque, le calcul des avantages de la diversification des portefeuilles à l'égard de telles mesures ne fournirait aucun renseignement pertinent. Certains petits écarts dans les chiffres présentés résultent de l'arrondissement des montants.

Total de la VaR quotidienne – données quotidiennes sur un an



Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque structurel de taux d'intérêt découle essentiellement d'écarts dans la durée résiduelle d'actifs et de passifs inscrits ou non au bilan ou de la révision de leurs taux.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risque structurel de taux d'intérêt » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de la façon dont la banque gère le risque structurel de taux d'intérêt ainsi que pour une explication des mesures de surveillance.

Sensibilité des portefeuilles non détenus à des fins de transaction au risque structurel de taux d'intérêt

	30 sept. 2018		30 sept. 2017	
	Valeur économique des capitaux propres	Résultat à risque	Valeur économique des capitaux propres	Résultat à risque
	M\$	M\$	M\$	M\$
<i>Incidence avant impôt d'une variation immédiate et soutenue des taux d'intérêt</i>				
Hausse de 100 points de base.....	(253)	101	(264)	93
Baisse de 100 points de base.....	218	(84)	209	(109)

Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs

La rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion décrit les risques les plus importants auxquels la banque est exposée et qui, s'ils ne sont pas gérés adéquatement, pourraient avoir d'importantes répercussions sur ses résultats financiers futurs.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour une description de facteurs additionnels pouvant influencer sur les résultats financiers à venir.

Capital

Notre objectif en matière de gestion du capital consiste à maintenir des niveaux appropriés de capital afin de soutenir notre stratégie d'entreprise et de respecter la réglementation.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Capital » du Rapport et états financiers annuels 2017 pour obtenir une description de la façon dont la banque gère son capital.

Les ratios du capital réglementaire et du capital figurant dans les tableaux ci-après ont été établis selon une formule de

calcul « tout compris » que prescrit Bâle III, formule qui élimine graduellement les instruments de fonds propres non admissibles sur une période de 10 ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, la banque a respecté les limites imposées à l'égard de son capital réglementaire.

Ratios du capital réglementaire

Ratios du capital réglementaire réels et exigences en matière de capital réglementaire

	30 sept. 2018 %	31 déc. 2017 %
Ratios du capital réglementaire réels¹		
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1	11,1	10,5
Ratio du capital de catégorie 1	13,3	12,4
Ratio du capital total.....	15,9	14,7
Ratio de levier.....	4,5	4,9
Exigences en matière de capital réglementaire²		
Ratio des capitaux propres ordinaires de catégorie 1 minimal	7,0	7,0
Ratio du capital de catégorie 1 minimal.....	8,5	8,5
Ratio du capital total minimal.....	10,5	10,5

1 Présentation selon une formule « tout compris » aux termes de Bâle III qui élimine graduellement les instruments de fonds propres non admissibles sur une période de 10 ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013.

2 Les ratios du capital cibles que prescrit le BSIF sont calculés selon une formule « tout compris », qui inclut la réserve des fonds propres requise.

Rapport de gestion (suite)

Capital réglementaire

Capital réglementaire et actifs pondérés en fonction des risques

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Capital de catégorie 1	5 259	5 589
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1	4 409	4 739
Capitaux propres ordinaires bruts ¹	4 576	4 860
Ajustements réglementaires	(167)	(121)
Capital de catégorie 1 supplémentaire admissible	850	850
Capital de catégorie 2 ²	1 043	1 042
Capital total	6 302	6 631
Actifs pondérés en fonction des risques ayant servi aux calculs ^{3,4}		
Actifs pondérés en fonction des risques et ayant trait aux capitaux propres ordinaires de catégorie 1	39 584	45 035
Actifs pondérés en fonction des risques et ayant trait au capital de catégorie 1	39 601	45 035
Total des actifs pondérés en fonction des risques et ayant trait au capital total	39 618	45 035

¹ Comprend les capitaux propres ordinaires, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

² Comprend les instruments de fonds propres devant être éliminés graduellement et les corrections de valeur.

³ Chaque ratio de capital comporte sa propre mesure des actifs pondérés en fonction des risques en raison des facteurs scalaires prescrits par le BSIF aux fins de l'inclusion de l'ajustement d'évaluation de crédit. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte de cet ajustement eu égard aux actifs pondérés en fonction des risques et relatifs aux capitaux propres ordinaires de catégorie 1, au capital de catégorie 1 et au capital total sont de 80 %, 83 % et 86 %, respectivement. Pour l'exercice 2017, ces facteurs étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

⁴ En janvier 2018, le BSIF a fait part de sa décision d'actualiser le plancher de fonds propres en vigueur pour les institutions qui utilisent une approche avancée à l'égard du risque de crédit et du risque opérationnel. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le plancher de fonds propres est établi selon l'approche standard aux termes de Bâle II, et son coefficient de rajustement est intégré sur trois trimestres. Ce coefficient était de 70 % au deuxième trimestre de 2018, puis il a augmenté à 72,5 % au troisième trimestre de 2018 et augmentera à 75 % au quatrième trimestre de 2018.

Actions en circulation et dividendes

	30 sept. 2018			31 déc. 2017		
	Dividende cumulatif (en \$ par action)	Nombre d'actions émises (en milliers)	Valeur comptable M\$	Dividende (en \$ par action)	Nombre d'actions émises (en milliers)	Valeur comptable M\$
Actions ordinaires.....	1,48395	498 668	1 225	0,47126	498 668	1 225
Actions privilégiées de catégorie 1 ¹						
Série C ²	—	—	—	1,27500	—	—
Série D ²	—	—	—	1,25000	—	—
Série G.....	0,75000	20 000	500	1,00000	20 000	500
Série F ³	0,94500	14 000	350	0,00000	14 000	350

1 Les dividendes en trésorerie sur les actions privilégiées sont non cumulatifs et sont payables trimestriellement.

2 Les actions privilégiées de catégorie 1, séries C et D, ont été rachetées le 31 décembre 2017.

3 Les actions privilégiées de catégorie 1, série I, ont été émises le 7 décembre 2017. Les premiers dividendes sur ces actions ont été déclarés au cours du premier trimestre de 2018 et ont été versés le 31 mars 2018 ou le premier jour ouvrable suivant cette date conformément à leurs modalités et de la façon habituelle.

Au cours du troisième trimestre de 2018, la banque a déclaré des dividendes d'un montant de 70 M\$ sur ses actions ordinaires (versés au cours du trimestre) ainsi que des dividendes d'un montant de 9 M\$ sur toutes ses séries d'actions privilégiées de catégorie 1 (versés conformément à leurs modalités et de la façon habituelle le 30 septembre 2018 ou le premier jour ouvrable suivant).

Le 26 octobre 2018, la banque a déclaré, pour le quatrième trimestre de 2018, des dividendes trimestriels réguliers sur toutes ses séries d'actions privilégiées de catégorie 1, dividendes qui seront versés, conformément à leurs modalités et de la façon habituelle, le 31 décembre 2018 ou le premier jour ouvrable suivant, à l'actionnaire inscrit le 15 décembre 2018.

Le 26 octobre 2018, la banque a également déclaré un troisième dividende intermédiaire de 70 M\$ sur ses actions ordinaires relativement à l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Ces dividendes seront versés au plus tard le 31 décembre 2018 à l'actionnaire inscrit le 26 octobre 2018.

Puisque les dividendes trimestriels sur les actions privilégiées pour le quatrième trimestre de 2018 et le troisième dividende intermédiaire sur les actions ordinaires pour 2018 ont été déclarés après le 30 septembre 2018, leur montant n'a pas été inscrit au passif du bilan de la banque.

États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

États financiers consolidés et notes annexes

	Page
États financiers	
État consolidé du résultat net	36
État consolidé du résultat global	37
Bilan consolidé	38
Tableau consolidé des flux de trésorerie	39
État consolidé des variations des capitaux propres	40
Notes annexes	
1 Base d'établissement et principales méthodes comptables.....	41
2 Rémunération et avantages du personnel	53
3 Analyse sectorielle	53
4 Actifs détenus à des fins de transaction.....	57
5 Dérivés	58
6 Autres actifs	60
7 Correction de valeur pour pertes de crédit attendues.....	61
8 Placements financiers	67
9 Passifs détenus à des fins de transaction	68
10 Titres de créance émis	68
11 Autres passifs	68
12 Juste valeur des instruments financiers	69
13 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie	71
14 Actions en justice et litiges de nature réglementaire	72
15 Événements postérieurs à la date de clôture	72
16 Renseignements à l'intention des investisseurs.....	73

État consolidé du résultat net (non audité)

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017	30 sept. 2018 ¹	30 sept. 2017
Notes	M\$	M\$	M\$	M\$
Produits d'intérêts.....	631	481	1 747	1 384
Charges d'intérêts.....	(299)	(189)	(790)	(525)
Produits d'intérêts nets.....	332	292	957	859
Produits de commissions.....	195	187	573	547
Charges de commissions.....	(20)	(18)	(64)	(53)
Produits de commissions nets.....	175	169	509	494
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	35	41	110	94
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017).....	—	—	—	(4)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	18	4	45	25
Produits de dividendes.....	1	—	1	—
Autres produits d'exploitation.....	27	22	77	62
Total du résultat d'exploitation	588	528	1 699	1 530
Variation des pertes de crédit attendues.....	7	s. o.	46	s. o.
Reprises de pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	14	s. o.	109
Résultat d'exploitation net	595	542	1 745	1 639
Rémunération et avantages du personnel.....	(179)	(183)	(539)	(537)
Charges générales et administratives.....	(131)	(134)	(401)	(388)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	(8)	(7)	(24)	(23)
Amortissement des immobilisations incorporelles.....	(6)	(3)	(12)	(8)
Total des charges d'exploitation	(324)	(327)	(976)	(956)
Bénéfice d'exploitation	271	215	769	683
Quote-part du résultat des entreprises associées.....	—	3	—	6
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	271	218	769	689
Charge d'impôt sur le résultat.....	(73)	(56)	(208)	(173)
Bénéfice de la période	198	162	561	516
Bénéfice attribuable à l'actionnaire ordinaire.....	189	153	533	488
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	9	9	28	28
Bénéfice attribuable aux actionnaires.....	198	162	561	516
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers).....	498 668	498 668	498 668	498 668
Bénéfice par action ordinaire, de base et après dilution (en \$).....	0,38 \$	0,31 \$	1,07 \$	0,98 \$

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »).

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global (non audité)

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Bénéfice de la période	198	162	561	516
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net à la réalisation de conditions précises :				
Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(39)	s. o.	(94)	s. o.
– pertes sur la juste valeur	(35)	s. o.	(83)	s. o.
– profits sur la juste valeur transférés à l'état du résultat net à la cession	(18)	s. o.	(45)	s. o.
– impôt sur le résultat	14	s. o.	34	s. o.
Placements disponibles à la vente.....	s. o.	(15)	s. o.	5
– (pertes)/profits sur la juste valeur.....	s. o.	(16)	s. o.	32
– profits sur la juste valeur transférés à l'état du résultat net à la cession	s. o.	(4)	s. o.	(25)
– impôt sur le résultat	s. o.	5	s. o.	(2)
Couverture de flux de trésorerie	(19)	(55)	(23)	(97)
– profits/(pertes) sur la juste valeur.....	69	31	(33)	33
– (profits)/pertes sur la juste valeur transférés à l'état du résultat net	(95)	(105)	1	(164)
– impôt sur le résultat	7	19	9	34
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net :				
Réévaluation des régimes à prestations définies	9	11	31	(10)
– avant l'impôt sur le résultat	12	15	42	(14)
– impôt sur le résultat	(3)	(4)	(11)	4
Variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur en raison des fluctuations du risque de crédit propre à l'entité	—	—	—	3
– avant l'impôt sur le résultat	—	—	—	3
– impôt sur le résultat	—	—	—	—
Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.....	(1)	s. o.	(1)	s. o.
– pertes sur la juste valeur	(1)	s. o.	(1)	s. o.
– impôt sur le résultat	—	s. o.	—	s. o.
Autres éléments du résultat global pour la période, après impôt.....	(50)	(59)	(87)	(99)
Résultat global total pour la période attribuable aux actionnaires.....	148	103	474	417

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé (non audité)

	Notes	30 sept. 2018 ¹ M\$	31 déc. 2017 M\$
ACTIF			
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales		69	411
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques		37	25
Actifs détenus à des fins de transaction	4	4 008	5 373
Autres actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		5	—
Dérivés	5	3 413	3 675
Prêts et avances à des banques		1 348	1 221
Prêts et avances à des clients	7	54 114	50 337
Prises en pension à des fins autres que de transaction		7 765	6 153
Placements financiers	8	23 978	22 913
Autres actifs	6	2 654	899
Paiements anticipés et produits à recevoir		308	213
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		5 627	4 801
Actifs d'impôt exigible		48	44
Immobilisations corporelles		92	106
Goodwill et immobilisations incorporelles		112	90
Impôt différé		99	118
Total de l'actif		103 677	96 379
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif			
Dépôts effectués par des banques		1 110	1 696
Comptes des clients		57 982	57 054
Mises en pension à des fins autres que de transaction		8 793	4 604
Effets en transit vers d'autres banques		227	299
Passifs détenus à des fins de transaction	9	1 634	3 701
Dérivés	5	3 202	3 516
Titres de créance émis	10	13 345	10 820
Autres passifs	11	4 462	2 217
Acceptations		5 635	4 801
Charges à payer et produits différés		454	475
Passifs au titre des prestations de retraite		303	346
Créances subordonnées		1 039	1 039
Provisions		35	61
Passifs d'impôt exigible		30	40
Total du passif		98 251	90 669
Capitaux propres			
Actions ordinaires		1 225	1 225
Actions privilégiées		850	850
Autres réserves		(179)	(61)
Résultats non distribués		3 530	3 696
Total des capitaux propres		5 426	5 710
Total des capitaux propres et du passif		103 677	96 379

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 9 de manière rétrospective sans retraiter les chiffres des périodes précédentes. Les résultats de ces périodes sont présentés conformément à IAS 39. Il y a lieu de se reporter au tableau « Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018 » figurant à la note 1 des états financiers consolidés pour obtenir plus de détails sur les changements apportés au mode de présentation du bilan.

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Période de neuf mois close le	
		30 sept. 2018	30 sept. 2017
		M\$	M\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt.....		769	689
Ajustements pour :			
– éléments sans effet de trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt.....	13	13	(57)
– variation des actifs d'exploitation.....	13	(8 735)	(2 296)
– variation des passifs d'exploitation.....	13	10 261	(1 591)
– impôt payé.....		(176)	(116)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation.....		<u>2 132</u>	<u>(3 371)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat de placements financiers.....		(9 200)	(5 129)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements financiers.....		7 997	8 280
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.....		(45)	(38)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles.....		1	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement.....		<u>(1 247)</u>	<u>3 113</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat de créances subordonnées.....		—	(1 400)
Émission de créances subordonnées.....		—	1 000
Dividendes versés aux actionnaires.....		(759)	(169)
Rachat d'actions privilégiées.....		(350)	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement.....		<u>(1 109)</u>	<u>(569)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.....		(224)	(827)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période.....		<u>1 880</u>	<u>1 650</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période.....	13	<u>1 656</u>	<u>823</u>
Intérêt			
Intérêts payés.....		(769)	(541)
Intérêts reçus.....		1 618	1 338

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (non audité)

	Autres réserves						
	Capital- actions ¹	Résultats non distribués	Réserve	Réserve	Réserve de	Total des autres réserves	Total des capitaux propres
			pour actifs disponibles à la vente à la juste valeur	pour actifs financiers à la JVAERG	couverture des flux de trésorerie		
M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Au 1^{er} janvier 2018	2 075	3 696	(12)	s. o.	(49)	(61)	5 710
Changements à l'application initiale d'IFRS 9.....	—	11	12	(12)	—	—	11
Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2018 en vertu d'IFRS 9.....	2 075	3 707	—	(12)	(49)	(61)	5 721
Bénéfice de la période.....	—	561	s. o.	—	—	—	561
Autres éléments du résultat global, après impôt.....	—	31	s. o.	(95)	(23)	(118)	(87)
– Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.....	—	—	s. o.	(94)	—	(94)	(94)
– Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.....	—	—	s. o.	(1)	—	(1)	(1)
– Couverture de flux de trésorerie.....	—	—	s. o.	—	(23)	(23)	(23)
– Réévaluations de l'actif / du passif au titre des prestations définies.....	—	31	s. o.	—	—	—	31
Résultat global total pour la période.....	—	592	s. o.	(95)	(23)	(118)	474
Dividendes sur les actions ordinaires.....	—	(740)	s. o.	—	—	—	(740)
Dividendes sur les actions privilégiées.....	—	(28)	s. o.	—	—	—	(28)
Actions émises aux termes du régime de rémunération et d'achat d'actions du personnel..	—	(1)	s. o.	—	—	—	(1)
Au 30 septembre 2018	2 075	3 530	s. o.	(107)	(72)	(179)	5 426

	Autres réserves						
	Capital- actions ¹	Résultats non distribués	Réserve	Réserve de	Total des autres réserves	Total des capitaux propres	
			pour actifs disponibles à la vente à la juste valeur	couverture des flux de trésorerie			
M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$		
Au 1 ^{er} janvier 2017.....	2 075	3 313	(30)	57	27	5 415	
Bénéfice de la période.....	—	516	—	—	—	516	
Autres éléments du résultat global, après impôt.....	—	(7)	5	(97)	(92)	(99)	
– Placements disponibles à la vente.....	—	—	5	—	5	5	
– Couvertures de flux de trésorerie.....	—	—	—	(97)	(97)	(97)	
– Réévaluations du passif / de l'actif au titre des prestations définies.....	—	(10)	—	—	—	(10)	
– Variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur en raison des fluctuations du risque de crédit propre à l'entité.....	—	3	—	—	—	3	
Résultat global total pour la période.....	—	509	5	(97)	(92)	417	
Dividendes sur les actions ordinaires.....	—	(141)	—	—	—	(141)	
Dividendes sur les actions privilégiées.....	—	(28)	—	—	—	(28)	
Actions émises aux termes du régime de rémunération et d'achat d'actions du personnel.....	—	(3)	—	—	—	(3)	
Au 30 septembre 2017.....	2 075	3 650	(25)	(40)	(65)	5 660	

¹ Le capital-actions se compose de 1 225 M\$ d'actions ordinaires et de 850 M\$ d'actions privilégiées.

Les notes annexes et les rubriques « Gestion des risques » et « Capital » du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes annexes (non audité)

1 Base d'établissement et principales méthodes comptables

La Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre ») est une filiale en propriété exclusive indirecte de HSBC Holdings plc (la « société mère », « HSBC Holdings », le « Groupe HSBC »). Dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires (les « états financiers consolidés »), le Groupe HSBC désigne la société mère et ses filiales.

a Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les états financiers consolidés ont été établis conformément à la norme comptable internationale (*International Accounting Standard*, ou « IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* qu'a publiée l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la banque pour l'exercice 2017. Ces derniers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») et les notes d'orientation concernant la comptabilité publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), conformément aux exigences du paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*.

Les IFRS se composent des normes comptables publiées ou adoptées par l'IASB et son prédécesseur ainsi que des interprétations publiées ou adoptées par l'IFRS Interpretations Committee et son prédécesseur.

b Normes adoptées avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018

Si ce n'est des dispositions concernant la présentation des profits et des pertes sur les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur, lesquelles ont été adoptées le 1^{er} janvier 2017, les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») ont été adoptées, quant à elles, en date du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 donne la possibilité de choisir de continuer d'appliquer les dispositions en matière de comptabilité de couverture prescrites par IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), ce que la banque a fait. Les exigences en matière de classement, d'évaluation et de dépréciation sont appliquées rétrospectivement au moyen d'un ajustement du bilan d'ouverture à la date de l'application initiale, soit le 1^{er} janvier 2018, sans qu'un retraitement des chiffres des périodes correspondantes soit exigé. La banque n'a pas retraité ces chiffres. L'incidence de l'adoption de ces dispositions sur l'actif net au 1^{er} janvier 2018 est décrite aux pages 51 et 52.

En outre, le 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté les exigences d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (« IFRS 15 »). Cette norme propose une méthode de comptabilisation des produits fondée sur des principes et introduit la notion de comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Conformément aux options de transition d'IFRS 15, la banque a appliqué la norme de manière rétrospective, et a donc comptabilisé l'effet cumulatif de son application initiale à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués à cette date. La banque a évalué l'incidence d'IFRS 15 et a établi que cette norme n'avait aucune répercussion importante sur ses états financiers consolidés à la date de son application initiale, soit le 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, aucun ajustement des résultats non distribués n'a été effectué dans les états financiers consolidés.

c Changements comptables à venir

Les changements comptables à venir sont décrits à la note 1 c) des états financiers consolidés annuels de 2017, lesquels figurent dans le Rapport et états financiers 2017 de la banque, hormis les changements indiqués en b) ci-dessus, qui ont commencé à être appliqués le 1^{er} janvier 2018.

d Présentation de l'information

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la banque. L'abréviation « M\$ » désigne des millions de dollars. Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars, sauf indication contraire.

e Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation de l'information financière exige le recours à des estimations et à des jugements concernant la situation future. Les méthodes comptables choisies par la direction nécessitant des estimations et des jugements critiques comprennent les suivantes :

- l'évaluation des instruments financiers;
- les actifs d'impôt différé;
- les obligations au titre des prestations définies.

Notes annexes (non auditée) (suite)

En raison des incertitudes et du degré élevé de subjectivité inhérents à la comptabilisation et à l'évaluation de ces éléments, les résultats obtenus pour les périodes de présentation de l'information à venir pourraient ne pas correspondre à ceux sur lesquels se fondent les estimations de la direction, ce qui donnerait alors lieu à des conclusions considérablement différentes de celles qu'elle a formulées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les éléments concernés sont décrits plus longuement à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion figurant dans le Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 en date du 1^{er} janvier 2018, l'expression « dépréciation des prêts et avances » utilisée dans le Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque a été remplacée par « pertes de crédit attendues », tel qu'il est décrit à la rubrique « Estimations comptables et jugements critiques » du rapport de gestion du trimestre clos le 30 septembre 2018.

f Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers consolidés de la banque et ceux de ses filiales au 30 septembre 2018. La méthode adoptée par la banque pour consolider ses filiales est décrite à la note 2 a) de ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2017, qui sont présentés dans son Rapport et états financiers annuels 2017.

g Principales méthodes comptables

Exception faite de ce qui est indiqué en b) ci-dessus, les états financiers consolidés ont été établis au moyen des mêmes méthodes comptables que celles ayant servi à préparer les états financiers consolidés annuels audités de 2017. Le 1^{er} janvier 2018, la banque a adopté IFRS 15 de manière rétrospective, constatant l'effet cumulatif de son application initiale, lequel était de néant, à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. La section h) ci-dessous décrit la méthode comptable que suit la banque pour comptabiliser ses produits de commissions aux termes d'IFRS 15. De plus, les méthodes indiquées à la section h) ont remplacé la méthode précédente servant à comptabiliser les produits de commissions qui est énoncée à la note 2 b) du Rapport et états annuels 2017 de la banque.

Tel qu'il est précisé en b) ci-dessus, la banque a également adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39. La section i) ci-après décrit les méthodes comptables, nouvelles ou considérablement modifiées, qui ont résulté de l'application d'IFRS 9. Comme les méthodes comptables relatives à la comptabilité de couverture n'ont pas changé, elles n'y sont pas reproduites. En outre, les méthodes indiquées à la section i) ont remplacé les méthodes existantes décrites aux sections d), e) et f) du Rapport et états financiers annuels 2017 de la banque.

h Produits de commissions

Les produits sont comptabilisés lorsque la banque a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service (c'est-à-dire en transférant un actif) promis. Un actif est transféré lorsque le client en a obtenu le contrôle (ou à mesure qu'il l'obtient).

La comptabilisation des produits peut se faire progressivement ou à un moment précis, selon le moment où l'obligation de prestation est remplie. Lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré progressivement et que le client reçoit et consomme simultanément les avantages fournis au fur et à mesure par la banque, cette dernière remplit son obligation de prestation progressivement et comptabilise les produits de la même façon. Sinon, les produits sont comptabilisés au moment où le contrôle du bien ou du service est transféré au client.

Le montant de contrepartie variable, le cas échéant, est évalué au moyen de la méthode de la valeur attendue ou de la méthode du montant le plus probable, selon ce qui, d'après la banque, devrait permettre de prédire le plus exactement possible le montant de contrepartie auquel elle aura droit. Cela correspond à la totalité du montant de contrepartie variable estimé ou à une portion, le cas échéant, de ce montant s'il est hautement probable qu'aucun ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits comptabilisés n'aura lieu.

Dans le cas de tous les types de commissions, lorsqu'il n'existe qu'une seule obligation de prestation, le prix de transaction est attribué en entier à cette obligation. S'il existe plusieurs obligations de prestation, le prix de transaction est réparti entre toutes les obligations de prestation en proportion des prix de vente précisés.

La banque a appliqué la mesure de simplification énoncée dans le paragraphe 121 (a) d'IFRS 15 puisque toutes les obligations de prestation qu'il lui restait à remplir au moment de l'adoption de cette norme faisaient partie de contrats dont la durée initiale prévue ne dépassait pas un an.

Les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier (par exemple, les commissions sur certains engagements de prêt) sont comptabilisés comme un ajustement de ce taux et sont comptabilisés dans les produits d'intérêts.

Les paragraphes qui suivent présentent les principaux types de produits de commissions découlant de contrats conclus avec des clients, et notamment des renseignements au sujet des obligations de prestation, de la façon de déterminer quand et dans quelle mesure elles sont remplies, du mode d'établissement du prix de transaction ainsi que de sa répartition entre ces obligations.

Facilités de crédit

Les commissions tirées des facilités de crédit comprennent celles que génère l'octroi des facilités qui ne sont pas prises en compte dans le taux d'intérêt effectif, telles que les commissions annuelles (ou commissions d'engagement), les commissions d'attente et les autres commissions fondées sur des transactions exigées pour les paiements en retard, les paiements rejetés, les dépassements de crédit et l'utilisation à l'étranger. Les commissions associées aux engagements de prêt et aux lettres de garantie sont facturées d'avance et sont comptabilisées selon le mode linéaire sur la période durant laquelle le service est fourni et l'obligation de prestation est remplie (soit la période d'engagement). Si un engagement de prêt ou une lettre de garantie est réalisé, le solde résiduel des commissions non amorties est comptabilisé à titre d'ajustement du rendement sur la durée du prêt. Le prix de transaction (exclusion faite de toute composante d'intérêts) comprend généralement les commissions annuelles, lesquelles peuvent être fixes ou représenter un pourcentage de la limite de crédit approuvée, et d'autres charges fondées sur les transactions, qui peuvent aussi être fixes ou représenter un pourcentage de la valeur de la transaction. Même si le montant des commissions imputées peut être variable (soit un pourcentage de la limite de crédit ou de la valeur de la transaction), l'incertitude qui s'y rattache est dénouée avant la comptabilisation des produits puisque la limite de crédit ou la valeur de la transaction est connue à la date de conclusion du contrat ou de la transaction. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'estimer la contrepartie variable ni d'appliquer la limitation prescrite. Les services étant fournis de manière uniforme tout au long de l'entente, les commissions sont comptabilisées selon le mode linéaire sur la durée de l'engagement.

Fonds sous gestion

Les fonds sous gestion comprennent les honoraires de gestion, d'administration et ceux fondés sur les transactions.

Les honoraires de gestion sont habituellement calculés en fonction d'un pourcentage et représentent par conséquent une contrepartie variable. Ce montant est assujéti à la limitation relative à la contrepartie variable et n'est inclus dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits. À la fin de chaque période de paiement ou à chaque date de clôture, les honoraires de gestion sont attribués aux divers services de gestion qui ont été fournis durant cette période. Les produits de commissions représentant des honoraires de gestion sont comptabilisés uniformément au fil du temps selon le mode linéaire au fur et à mesure que les services sont fournis et que les obligations de prestation sont remplies au fil du temps. Le pourcentage d'honoraires et la période de paiement sont établis d'avance avec le client. En règle générale, les périodes de paiement sont mensuelles ou trimestrielles et correspondent à nos périodes de présentation de l'information, ce qui fait que l'incertitude relative à la contrepartie variable est dénouée avant la date de clôture. Dans le cas des périodes de paiement qui ne coïncident pas avec nos périodes de présentation de l'information, il faut poser un jugement afin d'estimer les commissions et établir le montant à comptabiliser en tant que produits à recevoir, les produits à recevoir ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important ne sera pas apporté aux produits. Pour la plupart des contrats, un ajustement à la baisse important des produits des honoraires de gestion n'est pas hautement probable.

Les honoraires d'administration, le cas échéant, sont convenus avec le client et sont fondés sur les modalités de chaque contrat. Ces honoraires prennent la forme de charges initiales fixes ou représentent un pourcentage de la valeur moyenne des actifs d'un client à la fin d'une période définie. Les honoraires d'administration établis en fonction d'un pourcentage ne sont inclus dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits.

Les autres honoraires sont fonction des transactions et sont comptabilisés et facturés au moment où la transaction a lieu et l'obligation de prestation est remplie.

Notes annexes (non audité) (suite)

Cartes

Les arrangements visant des cartes de crédit mettent en jeu de nombreux contrats entre diverses parties. La banque a déterminé que les principaux contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 étaient les suivants :

- le contrat entre la banque et le titulaire d'une carte de crédit (l'« entente avec le titulaire de la carte ») aux termes duquel la banque touche divers frais (tels les frais de retard de paiement, les frais de dépassement, les frais associés aux transactions en monnaies étrangères, etc.) et des frais annuels dans le cas de certains produits;
- le contrat implicite entre la banque et les commerçants qui acceptent ses cartes de crédit dans le cadre de l'achat de leurs produits ou services (l'« entente avec le commerçant ») aux termes duquel la banque réalise des frais d'interchange.

L'entente avec le titulaire de la carte oblige la banque, en sa qualité d'émetteur, à mener certaines activités comme l'échange de points de fidélisation en fournissant des biens, des montants en espèces ou des services au titulaire de la carte, à fournir des services auxiliaires comme des services de conciergerie, de l'assurance voyage et un accès à des salons d'aéroport et à des lieux semblables, à traiter les paiements en retard, ainsi qu'à fournir des services de change et autres. Les principaux frais découlant de telles ententes et entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 comprennent les frais annuels, les frais fondés sur les transactions et les pénalités de retard de paiement. Le montant de tous les frais stipulés au contrat représente le prix de transaction de cette obligation de prestation. Les frais annuels sur les cartes de crédit sont facturés d'avance et sont comptabilisés selon le mode linéaire. Les autres frais associés à une carte de crédit, tels ceux indiqués ci-dessus, sont fonction des transactions et sont comptabilisés et facturés au moment où la transaction a lieu et l'obligation de prestation est remplie.

Frais d'interchange

Le contrat implicite entre la banque et le commerçant fait en sorte que la banque perçoit des frais d'interchange auprès de ce dernier. Ces frais représentent le prix de transaction associé au contrat implicite entre la banque et le commerçant, car ils correspondent au montant de la contrepartie que la banque s'attend à pouvoir toucher en échange du transfert, au commerçant, du service promis (soit l'approbation des achats et la remise des paiements). L'obligation de prestation associée au contrat implicite entre la banque et le commerçant est remplie au moment de la prestation et de la consommation simultanée, par le client, du service sous-jacent (soit l'approbation des achats et la remise des paiements). Par conséquent, les frais d'interchange sont comptabilisés comme des produits chaque fois que la banque approuve un achat et en remet le paiement au commerçant.

Services à l'égard des comptes

La banque fournit à l'égard des comptes courants des services qui génèrent des commissions par suite de diverses activités, ce qui comprend les relevés de compte, les transactions par guichet automatique, les retraits en espèces, les virements bancaires, l'utilisation de chèques et de cartes de débit, et les services bancaires par Internet ou téléphone. Les frais exigés pour ces services sont établis dans l'entente relative au compte du client et sont facturés de manière ponctuelle soit au moment où le service est fourni et l'obligation de prestation est remplie, soit sur une base mensuelle pour un ensemble ou un groupe de services après que les services ont été fournis et que l'obligation de prestation a été remplie. Les ententes relatives aux comptes des clients portent généralement sur un ensemble de services assortis de multiples obligations de prestation ou sur un groupe de services qui constitue une seule obligation de prestation. Dans le cas d'un ensemble de services, le mode de transfert au client est le même pour tous les services (la banque doit se tenir prête à fournir le bien ou le service). C'est pourquoi tous les biens et services sont traités comme constituant une seule obligation de prestation. La totalité du prix de transaction est attribuée à cette seule obligation, laquelle est remplie à titre d'obligation de la banque de se tenir prête à fournir les services de manière uniforme au fil du temps. Par conséquent, les commissions tirées des services à l'égard des comptes sont comptabilisées uniformément au fil du temps.

i Méthodes comptables résultant de l'application d'IFRS 9

Classement et évaluation des actifs financiers

Aux termes d'IFRS 9, la banque classe ses instruments financiers selon les catégories suivantes :

- i) instruments financiers évalués au coût amorti;
- ii) actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »);
- iii) titres de capitaux propres évalués à la juste valeur, avec présentation des variations de celle-ci dans les autres éléments du résultat global (« AERG »);
- iv) instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou obligatoirement évalués ainsi.

i) Instruments financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qui sont assortis de conditions contractuelles donnant lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, tels que la majeure partie des prêts et avances à des banques et à des clients et certains titres de créance, sont évalués au coût amorti et sont présentés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. En outre, la plupart des passifs financiers sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces actifs financiers à leur comptabilisation initiale reflète tout coût de transaction qui leur est directement attribuable. Si la juste valeur initiale est inférieure au montant de l'avance, comme c'est le cas pour certaines activités d'octroi de prêts à levier financier et de prêts sur une base consortiale, l'écart est différé et comptabilisé sur la durée du prêt dans les produits d'intérêts, sauf si le prêt devient douteux. La banque peut s'engager à monter des prêts selon des modalités contractuelles fixes pour des périodes déterminées. S'il est prévu que le prêt découlant de l'engagement de prêt sera détenu à des fins de transaction, l'engagement de prêt est comptabilisé comme un dérivé. Lorsque la banque a l'intention de conserver le prêt, l'engagement s'y rapportant est pris en compte dans les calculs de la dépréciation de la façon indiquée ci-dessous.

ii) Actifs financiers évalués à la JVAERG

Les actifs financiers détenus aux termes d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente et dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, sont évalués à la JVAERG. Ces actifs financiers comprennent essentiellement des titres de créance. Ils sont comptabilisés à la date de la transaction lorsque la banque conclut les engagements contractuels visant leur achat et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont vendus ou remboursés. Ils sont réévalués ultérieurement à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient vendus (sauf si ces variations ont trait à une dépréciation, à des produits d'intérêts ou à des profits et pertes de change). À leur cession, les profits ou pertes cumulés et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont portés à l'état du résultat net, au poste « Profits diminués des pertes liés aux placements financiers ». Les actifs financiers évalués à la JVAERG sont pris en compte dans les calculs de la dépréciation décrits ci-dessous, et leur perte de valeur est portée en résultat net.

iii) Titres de capitaux propres évalués à la juste valeur, avec présentation des variations de celle-ci dans les AERG

Les titres de capitaux propres dont les variations de la juste valeur sont présentées dans les AERG constituent des placements visant à faciliter les activités ou d'autres placements similaires. Les profits ou pertes réalisés à la décomptabilisation de tels titres ne sont pas portés en résultat net. Les titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (sauf s'il s'agit de produits de dividendes qui, eux, sont comptabilisés en résultat net).

iv) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou obligatoirement évalués ainsi

Les titres de capitaux propres dont les variations de la juste valeur ne sont pas présentées dans les AERG doivent obligatoirement être classés dans cette catégorie.

En outre, les instruments financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction sont également classés dans cette catégorie s'ils remplissent un ou plusieurs des critères énoncés ci-dessous et si, au moment de leur comptabilisation initiale, ils sont désignés de manière irrévocable comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :

- cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable;
- lorsque la gestion d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers et l'évaluation de sa performance sont effectuées sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit;
- lorsque le passif financier comporte au moins un dérivé incorporé considéré comme n'y étant pas étroitement lié.

Les actifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés lorsque la banque conclut des contrats avec des contreparties, ce qui survient généralement à la date de la transaction, et sont normalement décomptabilisés lorsque les droits sur leurs flux de trésorerie arrivent à expiration ou sont transférés. Les passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés lorsque la banque conclut des contrats avec des contreparties, ce qui survient généralement à la date de règlement, et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net au poste « Variations de la juste valeur de la dette à long terme ».

Aux termes de ces critères, la banque n'avait aucun instrument financier désigné comme étant à la juste valeur au 30 septembre 2018.

Notes annexes (non audité) (suite)

Dérivés

Les dérivés sont des instruments financiers qui tirent leur valeur du prix d'éléments sous-jacents, tels que des actions, des taux d'intérêt ou d'autres indices. Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont évalués à celle-ci par la suite. Les dérivés sont classés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive ou comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative, et ils comprennent les dérivés incorporés des passifs financiers qui sont séparés du contrat hôte lorsqu'ils remplissent les critères qui en font des dérivés autonomes et lorsque le contrat entier, y compris l'instrument hôte, n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque les dérivés sont gérés conjointement avec des titres de créance émis par la banque et désignés comme étant à la juste valeur, les intérêts contractuels sont présentés dans les charges d'intérêts tout comme le sont les intérêts à payer sur les titres de créance en cours.

Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG

Des pertes de crédit attendues (des « PCA ») sont comptabilisées à l'égard des prêts et avances à des banques et à des clients, des prises en pension à des fins autres que de transaction, d'autres actifs financiers évalués au coût amorti, des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de certains engagements de prêt et contrats de garantie financière. À la clôture de la première période de présentation de l'information après leur comptabilisation initiale, une correction de valeur (ou une provision dans le cas de certains engagements de prêt et contrats de garantie financière) doit être comptabilisée au titre des PCA résultant de cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivants (ou une période plus courte si la durée de vie résiduelle est inférieure à 12 mois) (les « PCA pour les 12 mois à venir »). Advenant une augmentation importante du risque de crédit, une correction de valeur (ou une provision) doit être comptabilisée au titre des PCA pouvant résulter de tous les cas de défaillance susceptibles de survenir sur la durée de vie prévue de l'instrument financier concerné (les « PCA pour la durée de vie »). Les actifs financiers à l'égard desquels des PCA pour les 12 mois à venir sont comptabilisées sont considérés comme au « stade 1 », ceux qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit sont au « stade 2 » et ceux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation sont considérés comme en situation de défaillance ou comme autrement dépréciés et sont au « stade 3 ».

Instruments financiers dépréciés (stade 3)

La banque détermine qu'un instrument financier s'est déprécié et est au stade 3 en analysant les indications objectives de dépréciation, soit essentiellement celles qui suivent :

- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours;
- d'autres indications signalent qu'il est tellement improbable que l'emprunteur puisse s'acquitter de ses obligations qu'un avantage lui a été consenti pour des motifs économiques ou juridiques relativement à sa situation financière;
- le prêt est autrement considéré comme en situation de défaillance.

Si une telle improbabilité de paiement n'a pas été détectée plus tôt, il est présumé qu'elle survient lorsqu'un prêt est en souffrance depuis 90 jours, et ce, même si des dispositions réglementaires permettent qu'un prêt soit considéré en situation de défaillance s'il est en souffrance depuis 180 jours. Ainsi, les critères définissant un prêt douteux et un prêt en souffrance sont harmonisés autant qu'ils peuvent l'être de sorte que les prêts au stade 3 regroupent tous ceux considérés en défaillance ou autrement dépréciés. Les produits d'intérêts sont constatés en appliquant le taux d'intérêt effectif au montant au coût amorti, soit la valeur comptable brute moins la correction de valeur au titre des PCA.

Sortie du bilan

Les actifs financiers (et les corrections de valeur pour dépréciation connexes) sont normalement sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsqu'il n'y a plus de perspective réaliste de recouvrement. Lorsque les prêts sont garantis, cela survient généralement après la réception de tout produit provenant de l'exécution de la sûreté. Si la valeur nette de réalisation des biens donnés en garantie a été établie et s'il n'est pas raisonnable de croire que d'autres montants seront recouverts, la sortie du bilan peut survenir plus tôt.

Renégociation

Les prêts sont considérés comme renégociés et classés dans les prêts douteux lorsque nous en modifions les modalités de paiement contractuelles parce que l'emprunteur éprouve de graves problèmes de crédit. Les prêts renégociés demeurent dans la catégorie des prêts douteux jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'éléments probants attestant une réduction importante du risque de non-paiement des flux de trésorerie futurs, et ils continuent d'être désignés comme des prêts renégociés jusqu'à leur échéance ou leur décomptabilisation.

Un prêt renégocié est décomptabilisé si la convention en vigueur est annulée, si une nouvelle convention comportant des modalités substantiellement différentes est conclue ou si les modalités d'une convention existante sont modifiées au point que le prêt renégocié devient un instrument financier sensiblement différent. Dans ces circonstances, tout nouveau prêt ultérieur aux événements ayant mené à une décomptabilisation est considéré comme un actif financier déprécié dès son acquisition ou sa création, et il continue d'être présenté dans les prêts renégociés.

Hormis les prêts douteux dès leur création, tous les prêts modifiés peuvent être retirés du stade 3 s'ils ne présentent plus aucune indication de dépréciation et, dans le cas des prêts renégociés, s'il existe suffisamment d'éléments probants attestant une réduction importante du risque de non-paiement des flux de trésorerie futurs, sur la période d'observation minimale, et s'il n'existe aucune autre indication de dépréciation. Ces prêts peuvent être transférés au stade 1 ou 2 selon le mécanisme décrit ci-dessous après comparaison du risque de défaillance à la date de clôture (selon les modalités contractuelles modifiées) et du risque au moment de la comptabilisation initiale (selon les modalités contractuelles non modifiées initiales). Tout montant sorti du bilan en raison de la modification des modalités contractuelles ne peut faire l'objet d'une reprise.

Modifications de prêts qui ne sont pas douteux

Les modifications de prêts qui ne sont pas identifiées comme renégociées sont considérées comme relevant d'une restructuration commerciale. Lorsqu'une telle restructuration donne lieu à une modification (que celle-ci soit entérinée par la révision des modalités existantes ou par l'émission d'un nouveau contrat de prêt) qui cause l'expiration des droits de la banque sur les flux de trésorerie prévus au contrat d'origine, l'ancien prêt est décomptabilisé et le nouveau est inscrit à la juste valeur. En règle générale, il est considéré que les droits sur les flux de trésorerie ont expiré si la restructuration commerciale se fait aux taux du marché et qu'aucun avantage lié aux paiements n'a été accordé.

Augmentation importante du risque de crédit (stade 2)

Une évaluation permettant d'établir si le risque de crédit a ou n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale est effectuée chaque période de présentation de l'information, au moyen d'une analyse de la variation du risque de défaillance sur la durée de vie résiduelle de l'instrument financier. Dans le cadre d'une telle évaluation, le risque de défaillance à la date de clôture et celui à la comptabilisation initiale sont comparés de manière explicite ou implicite, et ce à partir d'informations raisonnables et justifiables, dont des renseignements sur des événements passés, les circonstances actuelles et la conjoncture économique à venir. Cette évaluation est faite sans parti pris, repose sur des pondérations probabilistes et, si cela est pertinent, sur des informations prospectives conformes à celles utilisées pour évaluer les PCA. L'analyse du risque de crédit est multifactorielle.

La pertinence d'un facteur particulier et son poids relatif par rapport aux autres dépendent du type de produit, des caractéristiques de l'instrument financier et de l'emprunteur ainsi que de la région. Par conséquent, il est impossible d'établir un seul groupe de critères qui déterminerait ce qui pourrait être considéré comme une augmentation importante du risque de crédit. En outre, ces critères varient en fonction des différents types de prêts, notamment de détail et de gros. Cependant, sauf s'ils ont été repérés à un stade plus précoce, tous les actifs financiers sont jugés avoir subi une augmentation importante du risque de crédit lorsque les paiements sont en souffrance depuis 30 jours. En outre, les prêts de gros qui sont évalués sur une base individuelle, soit généralement ceux qui ont été consentis à des sociétés et à des entreprises et qui figurent dans une liste de surveillance ou de suivi, sont inclus dans le stade 2.

Dans le cas des portefeuilles de gros, la comparaison quantitative sert à évaluer le risque de défaillance au moyen d'une probabilité de défaillance sur la durée de vie des prêts, ce qui requiert de nombreux renseignements, dont la notation du risque de crédit du débiteur, des prévisions quant à la conjoncture macroéconomique et les probabilités de migration du crédit. Une augmentation importante du risque de crédit est établie en comparant la PD moyenne pour la durée de vie résiduelle estimée au moment du montage du prêt et l'estimation correspondante à la date de clôture. L'ampleur des variations de la PD est fondée sur un jugement éclairé quant au risque de crédit, sur la prise en compte des migrations de crédit enregistrées dans le passé ainsi que sur l'évolution relative des taux du marché.

Notes annexes (non audité) (suite)

Dans le cas des prêts qui ont été octroyés avant l'application d'IFRS 9, la PD au moment du montage ne tient pas compte d'ajustements visant à refléter les attentes à l'égard de la conjoncture macroéconomique future puisque cette conjoncture ne peut être établie sans recours à des connaissances a posteriori. En l'absence de telles données, la PD au moment du montage est estimée au moyen d'hypothèses concernant les PD tout au long du cycle et des probabilités de migration au cours de celui-ci, conformément à l'approche de modélisation sous-jacente de l'instrument et la notation du risque de crédit (la « NRC ») au moment du montage.

Pour ce qui est de certains portefeuilles de titres de créance à l'égard desquels des notations de marché externes sont disponibles et lorsque les notations de crédit ne servent pas à la gestion du risque de crédit, ces titres seront de stade 2 si leur risque de crédit augmente au point où ils ne sont plus considérés comme de catégorie investissement. Un instrument financier est de catégorie investissement s'il est considéré comme présentant un faible risque de perte, si son émetteur est considéré comme ayant une solide capacité à remplir ses obligations sur le plan des flux de trésorerie contractuels à court terme et s'il est jugé que des changements défavorables dans la conjoncture économique et le contexte commercial à plus long terme pourraient réduire sa capacité à remplir de telles obligations, mais que ce ne sera pas nécessairement le cas.

Pour ce qui est des portefeuilles de détail, le risque de défaillance est évalué au moyen d'une PD sur 12 mois à la date de clôture et déterminé à l'aide de notations de crédit qui intègrent tous les renseignements disponibles au sujet du client. Cette PD est ajustée pour tenir compte de l'incidence de prévisions macroéconomiques pour des périodes de plus de 12 mois, et elle est considérée comme une approximation raisonnable de la PD sur la durée de vie. Les expositions de détail sont d'abord réparties entre des portefeuilles homogènes qui sont généralement établis par pays, produit et marque. Dans chaque portefeuille, les comptes qui en sont au stade 2 désignent ceux dont la PD ajustée sur 12 mois est plus élevée que la PD moyenne sur 12 mois des prêts du portefeuille 12 mois avant qu'ils ne soient en souffrance depuis 30 jours. Le jugement éclairé posé concernant le risque de crédit est qu'aucune augmentation antérieure du risque de crédit n'a été importante. Le seuil propre à chaque portefeuille permet de repérer les prêts dont la PD est plus grande que celle qui serait prévue pour des prêts dont le rendement est celui prévu initialement et que celle qui aurait été acceptable au moment de leur montage. C'est pourquoi il s'approche du résultat obtenu par la comparaison de la PD initiale et de celle à la date de clôture.

Actifs non dépréciés n'affichant aucune augmentation importante du risque de crédit (stade 1)

Des PCA découlant de cas de défaillance susceptibles de survenir dans les 12 prochains mois (des « PCA pour les 12 mois à venir ») sont comptabilisées à l'égard d'instruments financiers qui demeurent au stade 1.

Transferts d'un stade à l'autre

Les actifs financiers peuvent être transférés d'un stade à l'autre selon l'augmentation ou la diminution relative de leur risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont retirés du stade 2 si leur risque de crédit n'est plus considéré comme ayant fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, et ce, d'après les évaluations décrites ci-dessus. Exception faite des prêts renégociés, les instruments financiers sont retirés du stade 3 lorsqu'ils ne présentent plus aucune indication de dépréciation, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les prêts renégociés demeurent au stade 3 jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'indications attestant une réduction importante du risque de non-versement des flux de trésorerie futurs (ce qui exige une période d'observation d'au moins un an) et jusqu'à ce qu'il n'existe aucune autre indication de dépréciation. Dans le cas des prêts dont la dépréciation est évaluée sur la base de l'ensemble du portefeuille, ces indications comprennent généralement un historique de paiement conformément aux modalités initiales ou à celles qui ont été révisées, selon ce qui convient dans les circonstances. Dans le cas des prêts dont la dépréciation est évaluée sur une base individuelle, toutes les indications disponibles sont analysées au cas par cas.

Évaluation des PCA

L'évaluation du risque de crédit ainsi que l'estimation des PCA doivent être exemptes de parti pris, fondées sur des pondérations probabilistes et tenir compte de tous les renseignements disponibles et pertinents, dont ceux concernant des événements passés, les circonstances actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables quant aux événements à venir et à la conjoncture économique à la date de clôture. De plus, l'estimation des PCA doit tenir compte de la valeur temps de l'argent. En général, la banque calcule les PCA au moyen de trois principaux facteurs, soit la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance (l'« ECD »).

Les PCA pour les 12 mois à venir sont calculées par multiplication de la PD, de la PCD et de l'ECD sur 12 mois. Les PCA pour la durée de vie sont plutôt calculées au moyen de la PD sur cette durée. Les PD pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie représentent respectivement les probabilités de défaillance pour les 12 prochains mois ou pour la durée de vie résiduelle de l'instrument. L'ECD représente le solde qui, selon les prévisions, sera en souffrance, compte tenu du remboursement du capital et du versement des intérêts depuis la date du bilan jusqu'au cas de défaillance, ainsi que tout prélèvement prévu sur les facilités octroyées. La PCD représente les pertes attendues sur l'ECD, compte tenu du cas de défaillance et, entre autres, de l'effet d'atténuation de la valeur de la garantie au moment où elle devrait être exécutée ainsi que de la valeur temps de l'argent. Si possible, la banque utilise l'approche fondée sur les notations internes que prescrit Bâle II et procède à des ajustements comme suit pour remplir les exigences propres à IFRS 9.

Modèle	Capital réglementaire	IFRS 9
PD	<ul style="list-style-type: none"> – Tout au long du cycle (représente la PD moyenne à long terme, tout au long d'un cycle économique) – La définition de défaillance comprend un seuil repère de défaillance de 90 jours 	<ul style="list-style-type: none"> – Établie à un moment précis (selon les conditions actuelles, mais ajustées pour tenir compte d'estimations eu égard aux conditions futures qui influenceront sur la PD) – Seuil repère de défaillance de 90 jours
ECD	<ul style="list-style-type: none"> – Ne peut être inférieure au solde en cours 	<ul style="list-style-type: none"> – L'amortissement est pris en compte dans le cas des produits à terme
PCD	<ul style="list-style-type: none"> – Une PCD en cas de ralentissement (soit les pertes continues qui devraient être subies durant une récession économique sévère, mais plausible) – En l'absence de données historiques, des seuils réglementaires peuvent s'appliquer afin d'atténuer le risque de sous-estimer la PCD en cas de ralentissement – La PCD est actualisée au moyen du coût en capital – Tous les coûts de recouvrement sont pris en compte 	<ul style="list-style-type: none"> – La PCD attendue (selon une estimation de la perte en cas de défaillance compte tenu de l'incidence prévue de la conjoncture économique future, y compris une variation de la valeur de la garantie) – Aucun seuil <p>La PCD est actualisée au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt</p> <ul style="list-style-type: none"> – Seuls les coûts associés à l'obtention ou à la vente des biens reçus en garantie sont inclus
Autres		<ul style="list-style-type: none"> – La PCD est actualisée rétrospectivement, soit du moment de la défaillance jusqu'à la date du bilan

Bien que les PD pour les 12 mois à venir soient ajustées à partir des modèles de Bâle lorsque cela est possible, les PD pour la durée de vie sont établies en projetant celles sur 12 mois au moyen d'une structure à terme. Aux termes de la méthode utilisée pour le portefeuille de gros, la PD pour la durée de vie tient compte de la migration du crédit, ce qui survient lorsqu'un client passe d'une notation du risque de crédit à une autre pendant la durée de son prêt. Les PCA des prêts de gros qui en sont au stade 3 sont déterminées sur une base individuelle et selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs prévus sont fondés sur les estimations du responsable de la gestion du risque de crédit à la date de clôture, qui reflètent des hypothèses raisonnables et justifiables ainsi que des projections des recouvrements futurs et les encaissements d'intérêts futurs prévus. La garantie est prise en compte s'il est probable que le recouvrement du montant en cours comprendra la réalisation de la juste valeur estimée de celle-ci au moment de sa réalisation prévue, moins les coûts de prise de possession et de vente des biens grevés. Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant une approximation raisonnable du taux d'intérêt effectif initial. Dans les cas complexes, les flux de trésorerie déterminés aux termes de quatre scénarios différents font l'objet de pondérations probabilistes établies à la lumière des trois grands scénarios économiques qu'applique généralement la banque et de l'opinion du responsable de la gestion du risque de crédit quant à la probabilité que la stratégie de restructuration des prêts donne les résultats escomptés ou qu'une mise sous séquestre soit requise. Dans les cas moins complexes, l'incidence de différents scénarios économiques et des stratégies de restructuration est estimée et appliquée à titre d'ajustement du résultat le plus probable. À la note 7 « Correction de valeur pour pertes de crédit attendues », les variations associées à ces variables sont appelées des « variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle) ».

Période sur laquelle les PCA sont évaluées

Les PCA sont évaluées chaque date de clôture suivant la comptabilisation initiale de l'actif financier. La période maximale qui est utilisée pour mesurer les PCA (que ce soit les PCA pour les 12 mois à venir ou celles pour la durée de vie) correspond à la période contractuelle maximale pendant laquelle la banque est exposée au risque de crédit. Dans le cas des découverts des portefeuilles de gros, des mesures de gestion du risque de crédit sont prises au moins une fois l'an et c'est pourquoi la période retenue se termine à la date prévue du prochain examen en profondeur du crédit. La date d'un tel examen correspond également à la comptabilisation initiale de la nouvelle facilité. Cependant, lorsqu'un instrument financier comprend un montant prélevé et un montant non prélevé, et que la capacité contractuelle de la banque d'exiger un remboursement et d'annuler le montant non prélevé ne contribue pas à réduire son exposition au risque de crédit jusqu'à

Notes annexes (non audité) (suite)

la période de préavis contractuelle, la période contractuelle ne peut servir à établir la période maximale qui peut être retenue. Les PCA sont plutôt calculées pour la période durant laquelle la banque demeure exposée à un risque de crédit qui ne peut être atténué par des mesures de gestion de ce risque. Cela s'applique aux découverts et aux cartes de crédit des particuliers, pour lesquels la période correspond à la durée moyenne qui s'écoule avant qu'un compte au stade 2 devienne en défaillance ou devienne improductif, ce qui est établi pour l'ensemble d'un portefeuille et varie entre deux et six ans. En outre, dans le cas de ces facilités, il est impossible d'évaluer les PCA de l'engagement de prêt de manière distincte de l'actif financier. Ainsi, les PCA totales sont comptabilisées dans la correction de valeur pour perte sur l'actif financier sauf si ces PCA dépassent la valeur comptable brute, auquel cas les PCA sont comptabilisées à titre de provision.

Données économiques prospectives

En règle générale, la banque applique trois scénarios prospectifs portant sur l'économie mondiale, lesquels sont établis en fonction de distributions de prévisions externes, ce qui s'inscrit dans une approche reposant sur des scénarios économiques consensuels. Il est jugé que cette approche permet de calculer un montant objectif de pertes prévues dans la plupart des contextes économiques. Elle s'appuie sur le scénario le plus probable (le scénario central) et deux scénarios qui le sont moins, soit des scénarios dits périphériques qui constituent en fait un scénario optimiste et un pessimiste. Le scénario central est employé dans le cadre du processus annuel de planification des activités et, après ajustement au titre des exigences réglementaires, sert également aux simulations de crise à l'échelle de la banque. Les scénarios optimiste et pessimiste sont élaborés au moyen d'un processus standard étayé par des mises en situation qui reflètent les principaux risques et les risques émergents auxquels la banque est exposée. Les rapports entre les scénarios périphériques et le scénario central sont généralement fixes, une pondération de 80 % étant attribuée au scénario central et des pondérations de 10 % l'étant à chacun des scénarios périphériques. Les différences, sur le plan de la gravité de la conjoncture économique, entre le scénario central et les scénarios périphériques, reposent sur l'ampleur des distributions des prévisions externes parmi celles des professionnels du secteur. Les scénarios périphériques rendent compte de situations économiques à l'échelle mondiale à la fois plausibles et intrinsèquement stables, et ne sont pas nécessairement aussi extrêmes que ceux servant aux simulations de crise.

La période prévisionnelle est de cinq ans, après quoi les prévisions sont établies en fonction des résultats moyens obtenus. Les facteurs économiques incluent, sans toutefois s'y limiter, le produit intérieur brut, les taux de chômage, d'intérêt et d'inflation, et les prix des biens immobiliers commerciaux. En général, les résultats de l'évaluation du risque de crédit et les données sur les PCA qui en découlent font l'objet d'une pondération probabiliste reposant sur des poids de probabilité standards. Cette pondération peut être appliquée directement ou encore son incidence peut être déterminée régulièrement, soit au moins une fois l'an, et être appliquée à titre d'ajustement des résultats obtenus grâce au scénario central. Celui-ci est actualisé une fois par trimestre. La banque est consciente que l'approche reposant sur des scénarios économiques consensuels et mettant en jeu trois scénarios est insuffisante dans certains contextes économiques. À la discrétion de la direction, des analyses supplémentaires peuvent être préparées, notamment d'autres scénarios. Si les conditions le justifient, cela peut donner lieu à une superposition, par la direction, des degrés d'incertitude économique pris en compte dans les estimations des PCA.

Rapprochement du bilan consolidé au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2018

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable au 31 déc. 2017 selon IAS 39	Autres changements de classement ¹	Reclassement selon IFRS 9			Valeur comptable après reclassement	Réévaluation, compte tenu des PCA, selon IFRS 9	Valeur comptable au 1 ^{er} janv. 2018 selon IFRS 9
					Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti			
Actif										
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales	Coût amorti	Coût amorti	411	—	—	—	—	411	—	411
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	Coût amorti	Coût amorti	25	—	—	—	—	25	—	25
Actifs détenus à des fins de transaction	JVRN	JVRN	5 373	(248)	—	—	—	5 125	—	5 125
Autres actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN.....	JVRN	JVRN	—	—	9	—	—	9	—	9
Dérivés.....	JVRN	JVRN	3 675	—	—	—	—	3 675	—	3 675
Prêts et avances à des banques	Coût amorti	Coût amorti	1 221	(59)	—	—	—	1 162	—	1 162
Prêts et avances à des clients.....	Coût amorti	Coût amorti	50 337	(28)	—	—	—	50 309	(4)	50 305
Prises en pension à des fins autres que de transaction	Coût amorti	Coût amorti	6 153	—	—	—	—	6 153	—	6 153
Placements financiers.....	JVEARG (instruments d'emprunt disponibles à la vente)	JVEARG	22 884	—	—	—	—	22 884	—	22 884
	JVEARG (instruments de capitaux propres disponibles à la vente)	JVEARG	20	—	—	—	—	20	—	20
Autres actifs	JVRN	JVRN	9	—	—	(9)	—	—	—	—
Autres actifs	Coût amorti	Coût amorti	899	335	—	—	—	1 234	—	1 234
Paiements anticipés et produits à recevoir	Coût amorti	Coût amorti	213	—	—	—	—	213	12	225
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	Coût amorti	Coût amorti	4 801	—	—	—	—	4 801	(5)	4 796
Actifs d'impôt exigible	s. o.	s. o.	44	—	—	—	—	44	—	44
Immobilisations corporelles	s. o.	s. o.	106	—	—	—	—	106	—	106
Goodwill et immobilisations incorporelles	s. o.	s. o.	90	—	—	—	—	90	—	90
Impôt différé	s. o.	s. o.	118	—	—	—	—	118	(4)	114
Total de l'actif			96 379	—	9	(9)	—	96 379	(1)	96 378

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de règlement de 248 M\$ ont été reclassés des actifs détenus à des fins de transaction aux autres actifs, et des comptes de garantie en trésorerie de 59 M\$ et de 28 M\$, respectivement, ont été reclassés des prêts et avances à des banques et des prêts et avances à des clients aux autres actifs.

Notes annexes (non audité) (suite)

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable au 31 déc. 2017 selon IAS 39	Autres changements de classement ¹	Reclassement selon IFRS 9				Réévaluation, compte tenu des PCA, selon IFRS 9	Valeur comptable au 1 ^{er} janv. 2018 selon IFRS 9
					Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Valeur comptable après reclassement		
Passif										
Dépôts effectués par des banques	Coût amorti	Coût amorti	1 696	(227)	—	—	—	1 469	—	1 469
Comptes des clients	Coût amorti	Coût amorti	57 054	(8)	—	—	—	57 046	—	57 046
Mises en pension à des fins autres que de transaction	Coût amorti	Coût amorti	4 604	—	—	—	—	4 604	—	4 604
Effets en transit vers d'autres banques	Coût amorti	Coût amorti	299	—	—	—	—	299	—	299
Passifs détenus à des fins de transaction	JVRN	JVRN	3 701	(160)	—	—	—	3 541	—	3 541
Dérivés	JVRN	JVRN	3 516	—	—	—	—	3 516	—	3 516
Titres de créance émis	Coût amorti	Coût amorti	10 820	—	—	—	—	10 820	—	10 820
Autres passifs	Coût amorti	Coût amorti	2 217	395	—	—	—	2 612	—	2 612
Acceptations	Coût amorti	Coût amorti	4 801	—	—	—	—	4 801	—	4 801
Charges à payer et produits différés..	Coût amorti	Coût amorti	475	—	—	—	—	475	—	475
Passifs au titre des prestations de retraite	s. o.	s. o.	346	—	—	—	—	346	—	346
Créances subordonnées	Coût amorti	Coût amorti	1 039	—	—	—	—	1 039	—	1 039
Provisions	s. o.	s. o.	61	—	—	—	—	61	(12)	49
Passifs d'impôt exigible	s. o.	s. o.	40	—	—	—	—	40	—	40
Total du passif			90 669	—	—	—	—	90 669	(12)	90 657
Capitaux propres										
Actions ordinaires			1 225	—	—	—	—	1 225	—	1 225
Actions privilégiées			850	—	—	—	—	850	—	850
Autres réserves			(61)	—	—	—	—	(61)	—	(61)
Résultats non distribués			3 696	—	—	—	—	3 696	11	3 707
Total des capitaux propres			5 710	—	—	—	—	5 710	11	5 721
Total des capitaux propres et du passif			96 379	—	—	—	—	96 379	(1)	96 378

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de garantie en trésorerie de 227 M\$ et de 8 M\$, respectivement, ont été reclassés des dépôts par des banques et des comptes des clients aux autres passifs, et des comptes de règlement totalisant 160 M\$ ont été reclassés des passifs détenus à des fins de transaction aux autres passifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau présente une comparaison des corrections de valeur pour dépréciation établies conformément à IAS 39 et IAS 37 et de la correction de valeur correspondante aux termes d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

	IAS 39 ou IAS 37 au 31 décembre 2017				IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2018			
	Évaluées collective- ment	Évaluées individuelle- ment	Total	Ajustements transitoires ¹	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Prêts au coût amorti.....	134	149	283	4	30	77	180	287
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations au coût amorti.....	—	—	—	5	4	1	—	5
Paiements anticipés et produits à recevoir au coût amorti.....	—	—	—	41	—	—	41	41
Engagements et garanties financières hors bilan.....	41	1	42	(12)	8	15	7	30
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	175	150	325	38	42	93	228	363

¹ Les ajustements transitoires reflètent un reclassement de 53 M\$ des intérêts à recevoir dans la correction de valeur pour pertes de crédit. L'incidence de ces ajustements sur les résultats non distribués avant impôt s'est chiffrée à 15 M\$.

2 Rémunération et avantages du personnel

L'élément « Rémunération et avantages du personnel » englobe, comme suit, les éléments du coût périodique net des prestations liées aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de la banque.

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Régimes de retraite à prestations définies	5	5	14	14
Régimes de retraite à cotisations définies.....	10	9	31	27
Régimes de soins de santé et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite.....	3	3	9	10
	18	17	54	51

3 Analyse sectorielle

La banque gère ses activités et en déclare les résultats en fonction de quatre secteurs opérationnels, soit trois secteurs d'activité mondiaux et un centre général. Les trois secteurs d'activité mondiaux sont les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés, et les services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières sectorielles. Les charges qui sont expressément engagées pour générer des produits sont attribuées au secteur qui a réalisé les produits connexes. Les autres charges qui ne sont pas directement engagées à cette fin, tels les frais généraux, sont imputées au moyen de formules appropriées. Les produits d'intérêts nets des secteurs d'activité reflètent les débits et les crédits de financement en interne relatifs aux actifs, aux passifs et au capital des secteurs d'activité mondiaux, aux taux du marché, avec prise en compte de modalités applicables. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les montants affectés au centre général.

Notes annexes (non audité) (suite)

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
<i>Services aux entreprises</i>				
Produits d'intérêts nets.....	150	132	434	395
Produits de commissions nets	79	70	233	211
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	9	8	26	25
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	—	1	—	1
Produits de dividendes	1	—	1	—
Autres produits d'exploitation.....	3	5	13	16
Total du résultat d'exploitation.....	242	216	707	648
Variation des pertes de crédit attendues.....	3	s. o.	50	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	4	s. o.	90
Résultat d'exploitation net	245	220	757	738
Total des charges d'exploitation.....	(104)	(98)	(309)	(287)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	141	122	448	451
<i>Services bancaires internationaux et marchés</i>				
Produits d'intérêts nets.....	30	28	79	74
Produits de commissions nets	42	44	117	118
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	21	17	60	35
Autres produits d'exploitation.....	—	—	1	—
Total du résultat d'exploitation.....	93	89	257	227
Variation des pertes de crédit attendues.....	—	s. o.	(1)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	s. o.	8	s. o.	13
Résultat d'exploitation net	93	97	256	240
Total des charges d'exploitation.....	(39)	(33)	(116)	(100)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	54	64	140	140
<i>Services bancaires de détail et gestion de patrimoine</i>				
Produits d'intérêts nets.....	129	111	363	311
Produits de commissions nets	54	55	159	165
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	7	6	21	17
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	—	—	—	1
Autres produits d'exploitation.....	3	2	9	4
Total du résultat d'exploitation	193	174	552	498
Variation des pertes de crédit attendues.....	4	s. o.	(3)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	s. o.	2	s. o.	6
Résultat d'exploitation net	197	176	549	504
Total des charges d'exploitation.....	(158)	(160)	(488)	(453)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	39	16	61	51

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
<i>Centre général</i>				
Produits d'intérêts nets.....	23	21	81	79
Produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction (produits de négociation nets en 2017).....	(2)	10	3	17
Variations de la juste valeur de la dette à long terme (charges nettes liées aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur en 2017).....	—	—	—	(4)
Profits diminués des pertes liés aux instruments financiers.....	18	3	45	23
Autres produits d'exploitation.....	21	15	54	42
Résultat d'exploitation net.....	60	49	183	157
Total des charges d'exploitation.....	(23)	(36)	(63)	(116)
Bénéfice d'exploitation.....	37	13	120	41
Quote-part du résultat d'entreprises associées.....	—	3	—	6
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	37	16	120	47

Produits de commissions nets

	Trimestre clos le				30 sept. 2017
	30 sept. 2018			Total	
	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine		
M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Services à l'égard des comptes.....	10	1	3	14	16
Fonds sous gestion.....	—	—	49	49	47
Cartes.....	4	—	12	16	14
Facilités de crédit.....	55	18	—	73	69
Produits de courtage.....	—	—	2	2	2
Importations/exportations.....	3	—	—	3	2
Services de paiement.....	5	2	1	8	8
Prise ferme.....	—	16	—	16	17
Commissions d'agence d'assurance.....	—	—	1	1	2
Autres.....	4	7	2	13	10
Produits de commissions.....	81	44	70	195	187
Moins les charges de commissions.....	(2)	(2)	(16)	(20)	(18)
Produits de commissions nets.....	79	42	54	175	169

Notes annexes (non audité) (suite)

	Période de neuf mois close le				
	30 sept. 2018			30 sept. 2017	
	Services aux entreprises M\$	Services bancaires internationaux et marchés M\$	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine M\$	Total M\$	Total M\$
Services à l'égard des comptes.....	31	5	12	48	49
Fonds sous gestion.....	—	—	144	144	142
Cartes.....	13	—	32	45	40
Facilités de crédit.....	159	55	—	214	201
Produits de courtage.....	—	—	7	7	6
Importations/exportations.....	8	—	—	8	7
Services de paiement.....	16	6	3	25	23
Prise ferme.....	1	39	—	40	40
Commissions d'agence d'assurance.....	—	—	4	4	6
Autres.....	15	17	6	38	33
Produits de commissions.....	243	122	208	573	547
Moins les charges de commissions.....	(10)	(5)	(49)	(64)	(53)
Produits de commissions nets.....	233	117	159	509	494

Autres renseignements au sujet du résultat net du trimestre

	Services aux entreprises M\$	Services bancaires internationaux et marchés M\$	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine M\$	Centre général M\$	Total M\$
Trimestre clos le 30 septembre 2018					
Résultat d'exploitation net.....	245	93	197	60	595
Externe.....	258	88	190	59	595
Intersectoriel.....	(13)	5	7	1	—
Trimestre clos le 30 septembre 2017					
Résultat d'exploitation net.....	220	97	176	49	542
Externe.....	216	107	182	37	542
Intersectoriel.....	4	(10)	(6)	12	—
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018					
Résultat d'exploitation net.....	757	256	549	183	1 745
Externe.....	776	247	535	187	1 745
Intersectoriel.....	(19)	9	14	(4)	—
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017					
Résultat d'exploitation net.....	738	240	504	157	1 639
Externe.....	744	268	522	105	1 639
Intersectoriel.....	(6)	(28)	(18)	52	—

Données tirées du bilan

	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine	Centre général	Données inter-sectorielles	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Au 30 septembre 2018						
Prêts et avances à des clients.....	22 311	3 696	28 107	—	—	54 114
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 161	1 452	14	—	—	5 627
Total de l'actif.....	27 568	20 382	33 658	26 866	(4 797)	103 677
Comptes des clients.....	19 349	5 709	30 447	2 477	—	57 982
Acceptations.....	4 182	1 453	—	—	—	5 635
Total du passif.....	24 537	19 040	32 594	26 877	(4 797)	98 251
Au 31 décembre 2017						
Prêts et avances à des clients.....	19 856	3 537	26 944	—	—	50 337
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	3 431	1 370	—	—	—	4 801
Total de l'actif.....	28 900	19 796	31 768	27 430	(11 515)	96 379
Comptes des clients ¹	21 128	6 449	27 887	1 590	—	57 054
Acceptations.....	3 431	1 370	—	—	—	4 801
Total du passif.....	25 761	18 467	30 893	27 063	(11 515)	90 669

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes des clients du secteur des services aux entreprises totalisant 696 M\$ ont été reclassés dans celui des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, et des comptes des clients du secteur des services bancaires internationaux et marchés se chiffrant à 557 M\$ l'ont été dans le centre général afin de refléter des changements dans le mode de présentation à des fins de gestion.

4 Actifs détenus à des fins de transaction

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Actifs détenus à des fins de transaction :		
qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties.....	2 126	3 424
qui peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties.....	1 882	1 949
	4 008	5 373
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	2 915	3 249
Titres de créance.....	331	1 041
Total des titres de créance.....	3 246	4 290
Actifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients ²	—	93
Actifs détenus à des fins de transaction d'autres banques ²	—	155
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles.....	762	835
	4 008	5 373

¹ Y compris les obligations garanties par un gouvernement.

² Des comptes de règlement totalisant 248 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les actifs détenus à des fins de transaction dans les autres actifs. Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 6 pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Notes annexes (non audité) (suite)**5 Dérivés**

Pour une description détaillée des types de dérivés et de leur utilisation par la banque, il y a lieu de se reporter à ses méthodes comptables présentées à la note 2 de son Rapport et états financiers annuels 2017.

Juste valeur des dérivés selon le type de contrat détenu

	30 sept. 2018					
	Actif			Passif		
	Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Contrats de change	1 276	53	1 329	1 246	70	1 316
Contrats sur taux d'intérêt	1 822	232	2 054	1 742	114	1 856
Contrats sur marchandises	30	—	30	30	—	30
Contrats sur actions	—	—	—	—	—	—
Total brut des justes valeurs	3 128	285	3 413	3 018	184	3 202

	31 déc. 2017					
	Actif			Passif		
	Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Contrats de change	1 445	76	1 521	1 390	70	1 460
Contrats sur taux d'intérêt	1 987	148	2 135	1 936	103	2 039
Contrats sur marchandises	17	—	17	17	—	17
Contrats sur actions	2	—	2	—	—	—
Total brut des justes valeurs	3 451	224	3 675	3 343	173	3 516

Dérivés détenus à des fins de transaction

Montants contractuels notionnels des dérivés détenus à des fins de transaction par type de produit

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Dérivés de change	116 836	108 943
Dérivés de taux d'intérêt	251 509	282 198
Contrats sur marchandises	104	226
Contrats sur actions	—	7
	368 449	391 374

Les montants notionnels ou contractuels de ces instruments indiquent la valeur nominale des transactions en cours à la date de clôture. Ils ne représentent pas les montants à risque.

Instruments de couverture

Montants contractuels notionnels des dérivés détenus à des fins de couverture par type de produit

	30 sept. 2018		31 déc. 2017	
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de la juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de la juste valeur
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de change	2 030	—	2 398	—
Dérivés de taux d'intérêt.....	6 647	12 294	4 697	12 056

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur

	30 sept. 2018		31 déc. 2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de taux d'intérêt.....	232	15	146	31

Profits ou pertes attribuables à la variation de la juste valeur des couvertures de la juste valeur

	Trimestre clos le		Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$	M\$	M\$
Profits / (pertes)				
– sur les instruments de couverture.....	80	82	182	117
– sur les éléments couverts attribuables au risque couvert.....	(80)	(79)	(180)	(116)

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces des couvertures de la juste valeur sont comptabilisés immédiatement dans les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction.

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie

	30 sept. 2018		31 déc. 2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif
	M\$	M\$	M\$	M\$
Dérivés de change	53	70	77	70
Dérivés de taux d'intérêt.....	—	99	2	72

Profits ou pertes attribuables à la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés immédiatement dans les produits nets tirés des instruments financiers détenus à des fins de transaction. La variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie attribuable aux inefficacités de couverture pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 a donné lieu à une perte de 1 M\$ (perte de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 et perte de 2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017).

Notes annexes (non audité) (suite)

6 Autres actifs

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	931	774
Participations dans des entreprises associées	40	40
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	98	73
Comptes de règlement ¹	1 360	—
Garantie en trésorerie ²	217	—
Autres actifs non financiers	8	12
	2 654	899

1 En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de règlement de 248 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les actifs détenus à des fins de transaction aux autres actifs.

2 En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de garantie en trésorerie de 59 M\$ et de 28 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés, respectivement, depuis les prêts et avances à des banques et les prêts et avances à des clients aux autres actifs.

7 Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Rapprochement des corrections de valeur/de la provision pour actifs financiers évalués au coût amorti, y compris les engagements de prêt et les garanties financières, au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date.

	Trimestre				Période de neuf mois			
	Non dépréciés		Dépréciés		Non dépréciés		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Solde à l'ouverture de la période	35	99	150	284	42	93	228	363
Transferts d'instruments financiers :								
– Transferts du stade 1 au stade 2	(4)	4	—	—	(12)	12	—	—
– Transferts du stade 2 au stade 1	7	(7)	—	—	28	(28)	—	—
– Transferts au stade 3	(1)	(2)	3	—	(2)	(5)	7	—
– Transferts hors du stade 3	—	2	(2)	—	2	18	(20)	—
– Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre	(5)	4	—	(1)	(20)	12	—	(8)
Variations découlant des modifications non décomptabilisées	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	10	—	—	10	33	3	—	36
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle)	5	1	(2)	4	(9)	7	(9)	(11)
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements)	(5)	(10)	—	(15)	(20)	(23)	(11)	(54)
Actifs sortis du bilan	—	—	(15)	(15)	—	—	(61)	(61)
Change	—	(1)	—	(1)	—	1	—	1
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 septembre 2018	42	90	134	266	42	90	134	266
(Reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période	7	(8)	(1)	(2)	—	(4)	(33)	(37)
Ajouter les recouvrements	—	—	(4)	(4)	—	—	(8)	(8)
Ajouter les autres éléments	—	—	(1)	(1)	—	—	(1)	(1)
Total de la (reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période	7	(8)	(6)	(7)	—	(4)	(42)	(46)

Notes annexes (non audité) (suite)

	Trimestre				Période de neuf mois			
	Non dépréciés		Dépréciés		Non dépréciés		Dépréciés	
	Stade 1 M\$	Stade 2 M\$	Stade 3 M\$	Total M\$	Stade 1 M\$	Stade 2 M\$	Stade 3 M\$	Total M\$
<i>Portefeuille de gros</i>								
Solde à l'ouverture de la période	24	73	133	230	33	71	208	312
Transferts d'instruments financiers :								
– Transferts du stade 1 au stade 2.....	(4)	4	—	—	(11)	11	—	—
– Transferts du stade 2 au stade 1.....	3	(3)	—	—	15	(15)	—	—
– Transferts au stade 3.....	—	(1)	1	—	(1)	(2)	3	—
– Transferts hors du stade 3.....	—	1	(1)	—	—	15	(15)	—
– Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre.....	(2)	2	—	—	(10)	6	—	(4)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis.....	10	—	—	10	31	3	—	34
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle).....	5	3	(6)	2	(7)	—	(21)	(28)
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements).....	(4)	(9)	—	(13)	(18)	(21)	(11)	(50)
Actifs sortis du bilan.....	—	—	(11)	(11)	—	—	(48)	(48)
Change.....	—	(1)	—	(1)	—	1	—	1
Autres.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 septembre 2018	32	69	116	217	32	69	116	217
(Reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	8	(3)	(6)	(1)	(1)	(3)	(44)	(48)
Ajouter les recouvrements.....	—	—	(1)	(1)	—	—	(1)	(1)
Ajouter les autres éléments.....	—	—	(1)	(1)	—	—	—	—
Total de la (reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période	8	(3)	(8)	(3)	(1)	(3)	(45)	(49)

	Trimestre				Période de neuf mois			
	Non dépréciés		Dépréciés		Non dépréciés		Dépréciés	
	Stade 1 M\$	Stade 2 M\$	Stade 3 M\$	Total M\$	Stade 1 M\$	Stade 2 M\$	Stade 3 M\$	Total M\$
<i>Portfeuille de détail</i>								
Solde à l'ouverture de la période.....	11	26	17	54	9	22	20	51
Transferts d'instruments financiers :								
– Transferts du stade 1 au stade 2.....	—	—	—	—	(1)	1	—	—
– Transferts du stade 2 au stade 1.....	4	(4)	—	—	13	(13)	—	—
– Transferts au stade 3.....	(1)	(1)	2	—	(1)	(3)	4	—
– Transferts hors du stade 3.....	—	1	(1)	—	2	3	(5)	—
– Réévaluation nette des PCA par suite des transferts d'un stade à l'autre.....	(3)	2	—	(1)	(10)	6	—	(4)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis.....	—	—	—	—	2	—	—	2
Variations des paramètres de risque (données d'entrée du modèle).....	—	(2)	4	2	(2)	7	12	17
Actifs décomptabilisés (y compris les derniers remboursements).....	(1)	(1)	—	(2)	(2)	(2)	—	(4)
Actifs sortis du bilan.....	—	—	(4)	(4)	—	—	(13)	(13)
Au 30 septembre 2018.....	10	21	18	49	10	21	18	49
(Reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(1)	(5)	5	(1)	1	(1)	11	11
Ajouter les recouvrements.....	—	—	(3)	(3)	—	—	(7)	(7)
Ajouter les autres éléments.....	—	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Total de la (reprise)/charge constatée dans l'état du résultat net au titre des PCA de la période.....	(1)	(5)	2	(4)	1	(1)	3	3

Notes annexes (non audité) (suite)

Le tableau suivant présente l'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit en vertu d'IAS 39 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

Variation des corrections de valeur pour dépréciation et de la provision pour pertes de crédit

	Trimestre				Période de neuf mois			
	Clients évalués individuellement	Clients évalués collectivement	Autres provisions relatives au risque de crédit	Total	Clients évalués individuellement	Clients évalués collectivement	Autres provisions relatives au risque de crédit	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
Solde à l'ouverture de la période.....	173	165	50	388	252	187	89	528
Variation								
Prêts et avances sortis du bilan, déduction faite de recouvrements de montants déjà sortis du bilan ¹	(16)	—	—	(16)	(45)	(3)	(2)	(50)
Charge à l'état du résultat net.....	—	(15)	1	(14)	(39)	(34)	(36)	(109)
Autres variations	(4)	—	—	(4)	(15)	—	—	(15)
Au 30 septembre 2017	153	150	51	354	153	150	51	354

1 Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la banque a recouvré un montant de 4 M\$ au titre des prêts et avances qui avait été sorti du bilan lors de périodes antérieures.

Qualité du crédit

Définitions servant au classement selon la qualité

- Les prêts de la catégorie « excellente » sont associés à une grande capacité, de la part de l'emprunteur, de respecter les engagements financiers et à une probabilité de défaillance négligeable ou faible.
- Les prêts de la catégorie « bonne » sont associés à une bonne capacité, de la part de l'emprunteur, de respecter les engagements financiers et à un faible risque de défaillance.
- Les prêts de la catégorie « satisfaisante » doivent faire l'objet d'une surveillance plus étroite, les emprunteurs étant en mesure ou assez en mesure de respecter leurs engagements financiers, et sont associés à un risque de défaillance modéré.
- Les prêts de la catégorie « faible » exigent différents degrés d'attention et sont associés à un risque de défaillance plus inquiétant.
- Les prêts de la catégorie « mauvaise » sont jugés comme douteux.

Les cinq catégories de classement de la qualité définies ci-dessus englobent toutes une fourchette de notations de crédit internes détaillées qui ont été attribuées aux activités de prêt de gros et de détail ainsi que des notations externes qui ont été accordées par des agences externes aux titres de créance, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. En vertu d'IAS 39, la qualité du crédit des prêts de détail était présentée en fonction des pourcentages de pertes prévues. En vertu d'IFRS 9, elle l'est désormais en fonction d'une PD sur 12 mois établie au moyen de pondérations probabilistes. Quant au classement de la qualité du crédit des prêts de gros, il n'a pas changé et il est fondé sur des notations internes du risque de crédit.

Classement selon la qualité

	Titres de créance et autres lettres de change	Prêts de gros		Prêts de détail	
	Notation de crédit externe	Notation de crédit interne	Probabilité de défaillance sur 12 mois selon Bâle (%)	Notation de crédit interne	Probabilité de défaillance sur 12 mois selon Bâle (%)
Excellente	A- et supérieure	CRR1 à CRR2	0,000 – 0,169	Fourchettes 1 et 2	0,000 – 0,500
Bonne.....	BBB+ à BBB-	CCR3	0,170 – 0,740	Fourchette 3	0,501 – 1,500
Satisfaisante	BB+ à B et non noté	CCR4 à CCR5	0,741 – 4,914	Fourchettes 4 et 5	1,501 – 20,000
Faible	B- à C	CRR6 à CRR8	4,915 – 99,999	Fourchette 6	20,001 – 99,999
Mauvaise.....	Défaillance	CRR9 à CRR10	100,000	Fourchette 7	100,000

Notes annexes (non audité) (suite)

Le tableau suivant présente la répartition, par qualité du crédit et par stade, des instruments financiers auxquels s'appliquent les exigences en matière de dépréciation d'IFRS 9.

	Valeur comptable brute / montant notionnel					Total M\$	Correction de valeur pour PCA M\$	Montant net M\$
	Excellent	Bonne	Satisfaisante	Faible	Mauvaise			
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$			
Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹	23 969	—	—	—	—	23 969	—	23 969
– stade 1.....	23 969	—	—	—	—	23 969	—	23 969
– stade 2.....	—	—	—	—	—	—	—	—
– stade 3.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts et avances à des clients au coût amorti	25 302	16 343	11 144	1 262	258	54 309	(195)	54 114
– stade 1.....	25 286	16 020	8 978	182	—	50 466	(31)	50 435
– stade 2.....	16	323	2 166	1 080	—	3 585	(68)	3 517
– stade 3.....	—	—	—	—	258	258	(96)	162
Prêts et avances à des banques au coût amorti.....	1 348	—	—	—	—	1 348	—	1 348
– stade 1.....	1 348	—	—	—	—	1 348	—	1 348
– stade 2.....	—	—	—	—	—	—	—	—
– stade 3.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti	9 719	3 674	2 827	125	35	16 380	(42)	16 338
– stade 1.....	9 719	3 652	2 585	35	—	15 991	(4)	15 987
– stade 2.....	—	22	242	90	—	354	(4)	350
– stade 3.....	—	—	—	—	35	35	(34)	1
Prêts et autres engagements liés au crédit.....	12 932	19 456	8 360	1 149	56	41 953	(23)	41 930
– stade 1.....	12 854	19 114	7 191	99	—	39 258	(6)	39 252
– stade 2.....	78	342	1 169	1 050	—	2 639	(15)	2 624
– stade 3.....	—	—	—	—	56	56	(2)	54
Garanties financières et engagements similaires ..	2 379	2 162	738	213	33	5 525	(6)	5 519
– stade 1.....	2 379	2 162	616	13	—	5 170	(1)	5 169
– stade 2.....	—	—	122	200	—	322	(3)	319
– stade 3.....	—	—	—	—	33	33	(2)	31
Au 30 septembre 2018	75 649	41 635	23 069	2 749	382	143 484	(266)	143 218

¹ La correction de valeur pour pertes de crédit attendues des instruments de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée dans les autres réserves, les titres connexes étant comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Aux fins de l'évaluation et du suivi de la concentration du risque de crédit en vertu d'IAS 39, les expositions ont été évaluées à titre d'expositions en cas de défaillance (« ECD »), ce qui reflète le montant déjà prélevé et la correction de valeur au titre des montants non prélevés et des expositions éventuelles.

	31 décembre 2017		
	ECD	ECD	ECD
	Montant prélevé M\$	Montant non prélevé M\$	Total M\$
<i>Qualité du crédit du portefeuille de gros</i>			
Excellente	29 961	3 066	33 027
Bonne	16 922	6 398	23 320
Satisfaisante	11 279	2 862	14 141
Faible	1 411	608	2 019
Mauvaise	376	29	405
	59 949	12 963	72 912
<i>Qualité du crédit du portefeuille de détail</i>			
Excellente	13 895	1	13 896
Bonne	10 157	1 308	11 465
Satisfaisante	1 760	332	2 092
Faible	528	58	586
Mauvaise	82	—	82
	26 422	1 699	28 121

8 Placements financiers

	30 sept. 2018 M\$	31 déc. 2017 M\$
Placements financiers		
qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	21 936	20 724
qui peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	2 042	2 189
	23 978	22 913
Placements financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	17 543	s. o.
Obligations de gouvernements étrangers ¹	3 019	s. o.
Autres titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières	3 118	s. o.
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	289	s. o.
Autres titres	9	s. o.
	23 978	s. o.
Titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur		
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ¹	s. o.	15 782
Obligations de gouvernements étrangers ¹	s. o.	3 486
Autres titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières	s. o.	3 326
Bons du Trésor et lettres de change admissibles	s. o.	290
Autres titres	s. o.	29
	s. o.	22 913
	23 978	22 913

¹ Y compris les obligations garanties par un gouvernement.

Notes annexes (non audité) (suite)

9 Passifs détenus à des fins de transaction

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Autres passifs – positions vendeur nettes	1 634	3 533
Passifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients ¹	—	168
	<u>1 634</u>	<u>3 701</u>

¹ Des comptes de règlement totalisant 160 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les passifs détenus à des fins de transaction aux autres passifs. Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 11 pour plus de renseignements à ce sujet.

10 Titres de créance émis

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Obligations et billets à moyen terme	12 481	10 141
Instruments du marché monétaire	864	679
	<u>13 345</u>	<u>10 820</u>

Les titres de créance sont comptabilisés au coût amorti.

Durée résiduelle		
Moins d'un an	3 689	1 631
De 1 à 5 ans	9 242	7 428
De 5 à 10 ans	414	1 761
	<u>13 345</u>	<u>10 820</u>

11 Autres passifs

	30 sept. 2018	31 déc. 2017
	M\$	M\$
Prêts hypothécaires vendus avec recours	1 506	1 676
Créditeurs	235	479
Comptes de règlement ¹	1 790	—
Garantie en trésorerie ²	286	—
Emprunts ³	581	—
Autres passifs non financiers	54	49
Passif au titre des paiements fondés sur des actions	10	13
	<u>4 462</u>	<u>2 217</u>

¹ En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de règlement totalisant 160 M\$ au 31 décembre 2017 ont été reclassés depuis les passifs détenus à des fins de transaction aux autres passifs.

² En date du 1^{er} janvier 2018, des comptes de garantie en trésorerie de 227 M\$ et de 8 M\$, respectivement, ont été reclassés depuis les dépôts par des banques et les comptes des clients aux autres passifs.

³ Au troisième trimestre, la banque a conclu deux conventions d'emprunt en dollars américains avec le Groupe HSBC.

12 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal, ou à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel la banque a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète son risque de non-exécution.

Les justes valeurs sont déterminées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours du marché* – Cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 : technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables* – Cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs et instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- Niveau 3 : technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes* – Instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cours publiés sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, diverses techniques d'évaluation sont utilisées selon le type d'instrument et les données du marché disponibles. La majeure partie des techniques d'évaluation reposent sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés à partir de données de marché observables, qui comprennent les prix disponibles auprès des bourses, des courtiers ou des fournisseurs de prix fixés par consensus. Lorsque des instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes qui ne peuvent être observées, les hypothèses sont formulées à partir d'estimations découlant de données historiques ou d'autres sources.

Pour une description détaillée de la juste valeur et du classement des instruments financiers de la banque, il y a lieu de se reporter à ses méthodes comptables qui sont présentées à la note 24 de son Rapport et états financiers annuels 2017.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la hiérarchie des justes valeurs qui a servi à mesurer les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés.

	Techniques d'évaluation			Total M\$
	Niveau 1 : cours du marché M\$	Niveau 2 : données observables M\$	Niveau 3 : données non observables importantes M\$	
Au 30 septembre 2018				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction	3 923	85	—	4 008
Autres actifs financiers devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	—	5	—	5
Dérivés	—	3 407	6	3 413
Placements financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23 486	492	—	23 978
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	1 626	8	—	1 634
Dérivés	—	3 196	6	3 202
Au 31 décembre 2017				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction	4 695	678	—	5 373
Dérivés	—	3 674	1	3 675
Placements financiers disponibles à la vente	21 849	1 064	—	22 913
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	3 503	197	1	3 701
Dérivés	—	3 515	1	3 516

Notes annexes (non audité) (suite)

Des transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés se produire à chaque date de clôture. Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur résultent essentiellement de l'observabilité des données d'entrée et de la transparence des prix.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, une tranche de 24 M\$ d'actifs détenus à des fins de transaction et une tranche de 86 M\$ de placements financiers ont été transférées du niveau 2 au niveau 1 du fait de l'augmentation de la fréquence et de la qualité des cours sur le marché actif. En outre, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, une tranche de 2 M\$ d'actifs détenus à des fins de transaction et une tranche de 95 M\$ de placements financiers ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 en raison de l'observabilité réduite des données d'entrée.

Rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs

	Actifs	Passifs	
	Dérivés M\$	Détenus à des fins de transaction M\$	Dérivés M\$
Au 1^{er} janvier 2018	1	1	1
Règlements	(1)	(1)	(1)
Achats	6	—	—
Nouvelles émissions.....	—	—	6
Au 30 septembre 2018	6	—	6
Total des profits ou des pertes comptabilisés dans le résultat net liés aux actifs et aux passifs détenus à la date de clôture	—	—	—
Au 1 ^{er} janvier 2017.....	1	3	1
Règlements	(1)	(2)	(1)
Transferts entrants.....	1	—	1
Au 30 septembre 2017	1	1	1
Total des profits ou des pertes comptabilisés dans le résultat net liés aux actifs et aux passifs détenus à la date de clôture	—	—	—

Justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan

	30 sept. 2018		31 déc. 2017	
	Valeur comptable M\$	Juste valeur M\$	Valeur comptable M\$	Juste valeur M\$
Actif				
Prêts et avances à des clients ¹	54 114	53 889	50 337	50 227
Passif				
Comptes des clients	57 982	58 257	57 054	57 071
Titres de créance émis.....	13 345	13 265	10 820	10 836
Créances subordonnées.....	1 039	1 025	1 039	1 035

¹ Prêts et avances à des clients propres au Canada au 30 septembre 2018 : valeur comptable de 50 637 M\$ et juste valeur de 50 427 M\$.

13 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie

	Période de neuf mois close le	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$
<i>Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	36	31
Charges au titre des paiements fondés sur des actions.....	9	7
Variation des pertes de crédit attendues.....	(46)	s. o.
Reprises sur pertes de valeur liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	s. o.	(109)
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	14	14
	13	(57)
<i>Variation des actifs d'exploitation</i>		
Variation des paiements anticipés et produits à recevoir	(83)	(45)
Variation du montant net des titres détenus à des fins de transaction et des dérivés	(923)	714
Variation des prêts et avances à des clients	(3 763)	(1 751)
Variation des prises en pension à des fins autres que de transaction.....	(1 656)	(14)
Variation des autres actifs.....	(2 310)	(1 200)
	(8 735)	(2 296)
<i>Variation des passifs d'exploitation</i>		
Variation des charges à payer et des produits différés	(21)	(49)
Variation des dépôts effectués par des banques	(359)	362
Variation des comptes des clients.....	936	(1 445)
Variation des mises en pension à des fins autres que de transaction.....	4 189	(390)
Variation des titres de créance émis.....	2 525	(491)
Variation des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	—	(3)
Variation des autres passifs	2 991	425
	10 261	(1 591)
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
	M\$	M\$
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Trésorerie et soldes détenus dans les banques centrales	69	49
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques, montant net	(190)	(166)
Prêts et avances à des banques – un mois ou moins	1 348	641
Prises en pension auprès de banques – un mois ou moins	370	235
Bons du Trésor et certificats de dépôt – trois mois ou moins	59	64
	1 656	823

Notes annexes (non audité) (suite)

14 Actions en justice et litiges de nature réglementaire

Dans le cours normal de ses activités, il est possible que la banque soit engagée dans un certain nombre d'actions en justice ou de litiges de nature réglementaire. De l'avis de la banque, les conséquences de telles procédures, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'incidence importante sur son bilan consolidé ni sur son état consolidé du résultat net.

15 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 19 octobre 2018, la banque a vendu sa participation de 39,5 % dans un fonds d'investissement privé pour 31 M\$. La valeur comptable du fonds se rapprochait de son prix de vente.

Il n'est survenu aucun autre événement important après la date de clôture qui devrait être présenté ou faire l'objet d'un ajustement dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2018.

Le 26 octobre 2018, le conseil d'administration a approuvé ces états financiers consolidés et leur publication.

Renseignements à l'intention des investisseurs

ADRESSES DES BUREAUX PRINCIPAUX

Vancouver

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télec. : 604-641-3098

Toronto

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9

Demandes des médias

Anglais : 416-868-3878 ou
604-641-1905
Anglais et français : 416-868-8282

Site Web

www.hsbc.ca

Réseaux sociaux

Twitter : @HSBC_CA
Facebook : @HSBCCanada
YouTube : HSBC Canada

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour toute autre demande de renseignements, il y a lieu de s'adresser au service des relations avec les investisseurs, par écrit :

Banque HSBC Canada
Service des relations avec les investisseurs
Service des finances
4^e étage
2910 Virtual Way
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V5M 0B2
Courriel : investor_relations@hsbc.ca

© Banque HSBC Canada 2018

Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Publié par Banque HSBC Canada, Vancouver
(Colombie-Britannique)

Imprimé par RP Graphics Group Limited, Mississauga (Ontario)

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Téléphone : 604-685-1000
www.hsbc.ca